

TEMPS PROBABLE:
NUAGEUX AVEC AVERSES. —
TRES DOUX.
Minimum: 52
Maximum: 58

Directeur: Gérard FILION

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef: Omer HEROUX

VOL. XLV — No 269

MONTREAL, SAMEDI, 20 NOVEMBRE 1954

5 sous le numéro

Les comptes publics pour 1953-54

Le déficit du Québec s'établit à \$21,631,546

Québec, 20. — L'année financière 1953-54 s'est terminée par un déficit de \$21,631,546 pour la province de Québec.

Ce chiffre, publié dans les comptes publics de la province, est maintenant officiel. Le ministre des Finances, M. Onésime Gagnon, a causé une surprise à l'Assemblée législative en déposant ces comptes le jour même de l'ouverture de la session. C'est la première fois que cela se fait depuis la Confédération.

Les revenus de la province ont été de \$297,917,229, soit un nouveau sommet dans les finances provinciales. C'est \$14,199,688 de plus que l'année précédente. Les dépenses ont été de \$266,285,683 au compte ordinaire, plus \$58,088,427 de dépenses en immobilisation. Au compte ordinaire, il y a donc un surplus de \$36,156,881. Mais ce surplus se transforme en déficit de plus de \$21 millions si on tient compte de toutes les dépenses.

Les revenus

Les automobilistes et les camionneurs de la province ont fourni au fisc plus du quart de son budget, ou plus exactement 26.55 de tous les revenus. Cela se répartit sous trois postes: taxes sur la gasoline, \$47,908,702, plus \$8,703,645, surtaxe pour l'amélioration des routes, et finalement, loi des véhicules-automobiles, \$22,555,438.

Le deuxième impôt le plus productif c'est celui des corporations. Il représente 22.24 p.c. du budget et se chiffre à \$66,195,711.

La taxe de vente est aussi fort intéressante pour notre ministre des Finances. Pour le dernier exercice, elle lui a rapporté \$21,119,873 pour les municipalités, plus \$20,590,936 pour le fonds d'éducation.

Les ressources naturelles ont rapporté \$27,920,489 et la Commission des liqueurs, \$21,920,489. Il faut ajouter à cette dernière somme un montant de \$1,524,435 pour les spiritueux servis aux repas, plus \$11,173,997 pour les permis et droits des commerçants de spiritueux.

Voici quelques autres items intéressants dans les revenus: taxe sur les repas, \$4,467,353; droits sur les successions, \$10,913,262; taxe d'amusement, \$3,448,439; honoraires et amendes, \$4,196,258; subside fédéral, \$3,173,409.

Les dépenses

C'est encore la voirie qui est la grande dévoreuse du budget provincial. L'an dernier elle a bouffé \$33,117,277 au compte ordinaire, plus \$37,273,714 en dépenses en immobilisation.

Le deuxième poste, par ordre de dépenses, c'est celui de la santé avec \$52,588,351, plus \$12,700.

Les travaux publics ont coûté à la province \$11,162,629 en dépenses ordinaires et \$9,595,939 en immobilisation. Voici d'autres dépenses: bien-être social et jeunesse, \$25,695,606; instruction publique, \$36,953,078; agriculture, \$16,695,606; service de la dette, \$13,275,220; amortissement de la dette, \$12,714,216.

Innovations

Pour la première fois depuis longtemps, les contributions des fonctionnaires au fonds de pension n'apparaissent plus dans les revenus de la province. L'ancien auditeur de la province, M. Dolbec, avait souvent protesté contre cette façon d'agir. L'ancien chef de l'opposition, M. George Marler, avait fait de même. Cette année, on fait droit à leur demande. Le

LA CTCC s'oppose à toute hausse du prix du lait

La Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada a demandé hier que les organisations qui représentent les consommateurs soient consultées avant qu'on procède à toute hausse du prix du lait.

Dans un télégramme envoyé au président de la Commission de l'industrie laitière, M. Omer Milot, le secrétaire général de la CTCC, M. Jean Marchand, a déclaré que la CTCC s'oppose à toute augmentation immédiate du prix du lait.

La commission, qui se réunissait hier au Palais du Commerce, a discuté la question mais n'a pas encore pris de décision.

Voici le texte du télégramme de la CTCC: Montréal, le 19 nov. 1954. M. Omer Milot, président, Commission de l'industrie laitière.

a/s Palais du Commerce, rue Berri, Montréal.

Exécutif Confédération Travailleurs Catholiques du Canada réuni aujourd'hui Montréal s'oppose à augmentation immédiate du prix du lait. Nous sommes en discussion devant votre Commission (stop) Considérons que votre Commission ne devrait prendre aucune décision avant avoir communiqué à CTCC et toutes autres organisations de consommateurs intéressées motifs invoqués pour cette hausse de prix et documents justificatifs afin permettre représentations s'il y a lieu (stop) Une telle hausse affecterait directement familles ouvrières en particulier santé des enfants.

Jean MARCHAND, secrétaire général, CTCC.

Les propos du samedi

Ce qu'on dit et ce qu'on ne dit pas dans nos arènes politiques

par Pierre LAPORTE

Le projet de loi pour mettre fin à certaines transactions douteuses au marché des obligations, ne verra qu'après le Jour de l'An. Il est même possible que le gouvernement décide de nommer une commission pour étudier le problème avant de proposer une législation.

M. Guy D'Almeida, le très sympathique député de Rouyn-Noranda, a été le premier, à la séance de jeudi, à déposer une pétition annonçant un bill privé. C'est la pétition de la ville de Rouyn-Noranda.

M. Pierre Ouellet, député (U. N.) du comté de Saguenay, nous fait la déclaration suivante: "Jamais nous ne nous sommes permis d'aller à Labrieville. Vous avez fait une erreur et je vous en demanderais la rectification."

Nous enregistrons la déclaration de M. Ouellet.

Le nouveau poste de télévision de Québec a présenté à ses auditeurs, mercredi soir dernier, un programme qui a fait sensation... mais qu'on ne reverra jamais plus! C'était un reportage télévisé de l'ouverture solennelle de la session provinciale. Apparemment on a manqué de

LIRE EN PAGE 4
Vers quelle solution nous dirigeons-nous?
par André Laurendeau



Un enfant découvre le monde...

à côté d'une ligne de piquetage

Par Fernand DANSEUR

Candide se demandait, dans l'Actualité d'hier, qu'est-ce qui se passe au juste dans la tête de nos enfants?

Je me demande, moi, ce qui se passe dans la tête de ce petit garçon que nous avons photographié hier aux portes de la Dominion Orléans. Il attendait, avec son père et d'autres ouvriers, qu'on distribue la soupe gagnée au cours des derniers jours qui ont précédé la grève.

La cérémonie s'est déroulée sans fanfare. Les ouvriers ont formé une longue file sur le trottoir, à côté des lignes de piquetage. Ils parlaient peu. Ils entraînaient par groupes de 20 ou 30 dans la cour intérieure de l'usine puis en ressortaient un à un, cachant pour la plupart la préteinte enveloppe au creux de leur main.

Il discutait alors quelques minutes avec les copains au coin de la rue. Puis on les voyait se disperser, les uns à pied, les autres en tramway, vers les quatre coins de la ville. Ils allaient porter au foyer les dollars qui permettraient de vivre normalement encore une semaine.

Encore une semaine, avant que la lutte se fasse cruelle; encore une semaine avant que la grève devienne vraiment dure; encore quelques semaines tout au plus, avant qu'il soit nécessaire de choisir entre un retrait plein et la justice.

Mais sans doute que ce petit garçon pensait sur un ton bien différent. Tout ce que j'ai pu savoir de lui, c'est qu'il a 3 ans, que son père s'appelle Arthur Savoie et travaille depuis un an et demi à la Dominion Orléans où il gagne \$1.13 l'heure.

Peut-être que cet enfant sera mal impressionné par la grève, peut-être qu'il en gardera un mauvais souvenir et rejettera plus tard, lorsqu'il sera grand, les revendications de la classe ouvrière?

Mais peut-être aussi qu'il a trouvé beau le geste collectif posé par son père et les autres employés, peut-être qu'il a trouvé dans la fraternité des grévistes un sentiment sur lequel il voudrait un jour bâtir le monde? Je ne sais pas. Je serais bien surpris cependant que ce petit ait ter au foyer les dollars qui permettraient de vivre normalement encore une semaine.

\$500 à gagner

par les lecteurs qui devineront d'avance la formation du Comité exécutif

Classe A } M.
 } M.

Classe B } M.
 } M.

Classe C } M.
 } M.

1^{er} prix : \$250
2^e prix : \$150
3^e prix : \$100

Envoi de:
Nom
Adresse
Numéro de téléphone

Des que le Comité exécutif de la Ville de Montréal aura été formé, nous dépouillerons les bulletins et les trois premières personnes qui auront répondu correctement recevront les trois prix ci-dessus.

Découpez le bulletin et adressez-le à
Concours le "DEVOIR"
434 est, rue Notre-Dame, Montréal

"Collaboration entre Canadiens anglais et français" (M. Saint-Laurent)

Ottawa (P.C.). — Le premier ministre, M. Saint-Laurent, a déclaré hier soir que la base de l'unité canadienne est la collaboration et la compréhension qui existent entre les Canadiens de langue anglaise et ceux de langue française, ainsi que les autres qui ont choisi de venir vivre dans notre pays.

À la deuxième conférence nationale du Conseil de recherches en humanités, M. Saint-Laurent a précisé que cette collaboration et cette compréhension constituent l'état d'esprit caractéristique qu'on a appelé la tolérance. Le premier ministre s'est exprimé en français et en anglais.

"A mon avis, a-t-il dit, la tolérance est plus que la simple acceptation d'un état de choses ou de certaines circonstances sur lesquels on n'a aucun pouvoir. Le terme a un sens bien plus positif.

"La tolérance est sans aucun doute la reconnaissance et le respect des droits de ceux qui sont différents de nous, la reconnaissance de leur dignité fondamentale et l'appréciation de la valeur essentielle de leurs principes et de leurs idées."

Le premier ministre a déclaré qu'au 18^e siècle, les Canadiens de langue anglaise et leurs compatriotes de langue française ont reçu le droit inviolable de vivre librement dans notre pays.

M. Saint-Laurent a ajouté: "Les colons français qui ont décidé de rester ici au lieu de retourner en France ont accepté les garanties qui leur étaient offertes. Ils ont jugé alors qu'ils pouvaient survivre à titre de groupe culturel distinct et mener une vie utile aux côtés des autres habitants du continent.

"Pour ma part, je suis sûr que la plupart de leurs descendants partagent mon avis. Je ne doute pas qu'ils aient pris une sage décision. Et je n'ajoute aucune incertitude au sujet de leur survie."

"Mais il en reste quelques-uns parmi nous, a poursuivi le premier ministre, qui doutent de la possibilité que deux groupes linguistiques et culturels s'épanouissent côte à côte dans le même territoire national. Je leur rappellerai la remarque du vieillard, à l'occasion de ses noces d'or: "Le bonheur en ménage est une suite de compromis et de concessions mutuelles. Dans le mariage, chacun doit faire sa part. Lorsque nous sommes entrés en ménage, ma femme buvait du café et moi du thé. Maintenant nous buvons tous deux du café."

M. Saint-Laurent a fait observer qu'il s'est présenté certains problèmes et qu'il y a même eu des périodes où l'amertume a régné. "En fin de compte, a-t-il ajouté, la raison, la compréhension et la bonne volonté ont toujours triomphé, et de nos jours les Canadiens d'origine française et les Canadiens d'origine anglaise peuvent

La base de l'unité canadienne

"Collaboration entre Canadiens anglais et français"

(M. Saint-Laurent)

Ottawa (P.C.). — Le premier ministre, M. Saint-Laurent, a déclaré hier soir que la base de l'unité canadienne est la collaboration et la compréhension qui existent entre les Canadiens de langue anglaise et ceux de langue française, ainsi que les autres qui ont choisi de venir vivre dans notre pays.

À la deuxième conférence nationale du Conseil de recherches en humanités, M. Saint-Laurent a précisé que cette collaboration et cette compréhension constituent l'état d'esprit caractéristique qu'on a appelé la tolérance. Le premier ministre s'est exprimé en français et en anglais.

"A mon avis, a-t-il dit, la tolérance est plus que la simple acceptation d'un état de choses ou de certaines circonstances sur lesquels on n'a aucun pouvoir. Le terme a un sens bien plus positif.

"La tolérance est sans aucun doute la reconnaissance et le respect des droits de ceux qui sont différents de nous, la reconnaissance de leur dignité fondamentale et l'appréciation de la valeur essentielle de leurs principes et de leurs idées."

Le premier ministre a déclaré qu'au 18^e siècle, les Canadiens de langue anglaise et leurs compatriotes de langue française ont reçu le droit inviolable de vivre librement dans notre pays.

M. Saint-Laurent a ajouté: "Les colons français qui ont décidé de rester ici au lieu de retourner en France ont accepté les garanties qui leur étaient offertes. Ils ont jugé alors qu'ils pouvaient survivre à titre de groupe culturel distinct et mener une vie utile aux côtés des autres habitants du continent.

"Pour ma part, je suis sûr que la plupart de leurs descendants partagent mon avis. Je ne doute pas qu'ils aient pris une sage décision. Et je n'ajoute aucune incertitude au sujet de leur survie."

"Mais il en reste quelques-uns parmi nous, a poursuivi le premier ministre, qui doutent de la possibilité que deux groupes linguistiques et culturels s'épanouissent côte à côte dans le même territoire national. Je leur rappellerai la remarque du vieillard, à l'occasion de ses noces d'or: "Le bonheur en ménage est une suite de compromis et de concessions mutuelles. Dans le mariage, chacun doit faire sa part. Lorsque nous sommes entrés en ménage, ma femme buvait du café et moi du thé. Maintenant nous buvons tous deux du café."

M. Saint-Laurent a fait observer qu'il s'est présenté certains problèmes et qu'il y a même eu des périodes où l'amertume a régné. "En fin de compte, a-t-il ajouté, la raison, la compréhension et la bonne volonté ont toujours triomphé, et de nos jours les Canadiens d'origine française et les Canadiens d'origine anglaise peuvent

être en mesure de vivre ensemble, de travailler ensemble, et de contribuer ensemble à l'établissement d'un Canada plus grand."

Le premier ministre a déclaré qu'il n'existe pas encore de culture canadienne, tandis que d'autres défendent avec vigueur et enthousiasme notre pays contre de telles accusations. Il me semble que l'attention qu'on accorde si souvent à la question indique d'elle-même que nous sommes précisément en train d'acquiescer des caractéristiques qui nous sont propres. Je suis de ceux qui estiment que nous ne constituons pas une nation des simples points de vue géographique et juridique, mais qu'à titre de peuple nous avons aussi acquis certaines qualités qui nous distinguent de nos voisins."

M. Saint-Laurent a continué en disant que malgré sa jeunesse, et bien qu'il n'ait accédé que récemment à la plénitude de la souveraineté nationale, le Canada a cependant hérité de l'oeuvre des civilisations anciennes et contemporaines d'outre-Atlantique.

"Reconnaître l'existence de cette dette, a-t-il déclaré, n'est pas faire preuve d'un esprit d'imitation ni d'infériorité. Nous avons réussi à adapter à la situation dans laquelle nous nous trouvons les meilleurs éléments de ce qui nous a été donné, tout en y ajoutant notre propre apport.

M. Saint-Laurent a dit en outre que son voyage autour du monde lui a permis de constater que les pays étrangers commencent à se rendre compte que le Canada progresse rapidement vers une identité nationale distincte, dans le sens le plus large du mot.

Il a ajouté qu'il est déploré que le gouvernement doive affecter environ la moitié de ses dépenses à la défense du pays, mais il a ajouté que ce serait vraiment faire preuve de peu de prévoyance que de "continuer à accorder une importance exagérée aux nécessités pratiques immédiates, aux dépens des humanités."

M. Saint-Laurent a dit en outre que son voyage autour du monde lui a permis de constater que les pays étrangers commencent à se rendre compte que le Canada progresse rapidement vers une identité nationale distincte, dans le sens le plus large du mot.

Le problème le plus important...

Le problème le plus important...

Ottawa (P.C.). — Le premier ministre, M. Louis Saint-Laurent, a déclaré hier soir qu'il n'existe actuellement pas au Canada de problème plus important que celui de trouver une solution satisfaisante pour les relations financières entre les gouvernements fédéral et provinciaux.

Le premier ministre a fait cette déclaration dans une allocution enregistrée, diffusée sur le réseau de Radio-Canada, au programme "Les Affaires de la Nation". C'était la première de cette série d'émissions politiques gratuites depuis l'ajournement du Parlement en juin dernier.

M. Saint-Laurent a dit: "Le gouvernement étudie activement, à l'heure actuelle, la situation qui a résulté de l'établissement d'un impôt sur le revenu personnel par le gouvernement de Québec et les effets de l'existence de cet impôt sur les relations entre le gouvernement de cette province et le gouvernement fédéral.

"Nous avons toujours déploré le fait que, parce que Québec n'a pas décidé d'avoir une entente fiscale comme les autres provinces, les contribuables québécois, qui paient les mêmes taxes que les autres Canadiens, ne retirent pas des bénéfices correspondant à ceux que les autres provinces retirent de leurs ententes."

M. Saint-Laurent a dit que le gouvernement fédéral croit reconnaître une obligation d'aider à payer pour les bénéfices que la nation et le gouvernement retirent des universités.

Parlant à la deuxième conférence nationale du Conseil de recherches en humanités du Canada, M. Saint-Laurent a dit que le gouvernement juge qu'il est dans l'intérêt national d'aider les universités à exercer leurs fonctions.

En accordant ces octrois, le gouvernement fédéral croit reconnaître une obligation d'aider à payer pour les bénéfices que la nation et le gouvernement retirent des universités.

Parlant en français, M. Saint-Laurent a dit que le fédéral offre d'aider l'enseignement supérieur sur la recommandation de la Commission royale d'enquête sur les arts, les lettres et les sciences.

M. Saint-Laurent a dit que le gouvernement étudie activement, à l'heure actuelle, la situation qui a résulté de l'établissement d'un impôt sur le revenu personnel par le gouvernement de Québec et les effets de l'existence de cet impôt sur les relations entre le gouvernement de cette province et le gouvernement fédéral.

"Nous avons toujours déploré le fait que, parce que Québec n'a pas décidé d'avoir une entente fiscale comme les autres provinces, les contribuables québécois, qui paient les mêmes taxes que les autres Canadiens, ne retirent pas des bénéfices correspondant à ceux que les autres provinces retirent de leurs ententes."

M. Saint-Laurent a dit que le gouvernement étudie activement, à l'heure actuelle, la situation qui a résulté de l'établissement d'un impôt sur le revenu personnel par le gouvernement de Québec et les effets de l'existence de cet impôt sur les relations entre le gouvernement de cette province et le gouvernement fédéral.

"Nous avons toujours déploré le fait que, parce que Québec n'a pas décidé d'avoir une entente fiscale comme les autres provinces, les contribuables québécois, qui paient les mêmes taxes que les autres Canadiens, ne retirent pas des bénéfices correspondant à ceux que les autres provinces retirent de leurs ententes."

M. Saint-Laurent a dit que le gouvernement étudie activement, à l'heure actuelle, la situation qui a résulté de l'établissement d'un impôt sur le revenu personnel par le gouvernement de Québec et les effets de l'existence de cet impôt sur les relations entre le gouvernement de cette province et le gouvernement fédéral.

"Nous avons toujours déploré le fait que, parce que Québec n'a pas décidé d'avoir une entente fiscale comme les autres provinces, les contribuables québécois, qui paient les mêmes taxes que les autres Canadiens, ne retirent pas des bénéfices correspondant à ceux que les autres provinces retirent de leurs ententes."

M. Saint-Laurent a dit que le gouvernement étudie activement, à l'heure actuelle, la situation qui a résulté de l'établissement d'un impôt sur le revenu personnel par le gouvernement de Québec et les effets de l'existence de cet impôt sur les relations entre le gouvernement de cette province et le gouvernement fédéral.

"Nous avons toujours déploré le fait que, parce que Québec n'a pas décidé d'avoir une entente fiscale comme les autres provinces, les contribuables québécois, qui paient les mêmes taxes que les autres Canadiens, ne retirent pas des bénéfices correspondant à ceux que les autres provinces retirent de leurs ententes."

M. Saint-Laurent a dit que le gouvernement étudie activement, à l'heure actuelle, la situation qui a résulté de l'établissement d'un impôt sur le revenu personnel par le gouvernement de Québec et les effets de l'existence de cet impôt sur les relations entre le gouvernement de cette province et le gouvernement fédéral.

Un homme meurt des suites d'un accident

M. Gaston Lafrenière, 61 ans, 1223 rue Bonaparte, est mort hier après-midi à l'hôpital St-Luc des suites d'un accident survenu quelques heures plus tôt au coin des rues Craig et Beaudry.

La victime venait de descendre d'un tramway, et s'apprêtait à traverser la rue à l'arrière du véhicule lorsqu'elle fut coincée par le camion conduit par M. Eugène Doyon, 37 ans, domicilié à 6635, 20e avenue, Rosemont. L'accident est arrivé vers 1 h. p.m.

Mendès-France se gagne la sympathie des Américains

Washington (Reuter). — M. Mendès-France est en train de gagner la sympathie du public américain et de dissiper le vague sentiment de méfiance qui prévalait à Washington avant son arrivée. Telle est l'opinion qui grandit rapidement dans les milieux dirigeants politiques et journalistiques de la capitale américaine.

Un journaliste chevronné a dit, en parlant de l'allocution prononcée, hier, par le président du Conseil français devant 500 reporters au National Press Club, qu'il "avait dissipé tout reste de malentendu sur sa position en politique étrangère."

M. Mendès-France a, sans aucun doute, plus de difficulté à conquérir certaines personnalités gouvernementales qui partent du principe que la France ne peut agir indépendamment parce qu'elle a besoin de l'aide financière des Etats-Unis.

Sur ce point, il semble que le chef du gouvernement français se soit exprimé avec une franchise brutale. Il a insisté sur le fait qu'il n'était pas venu à Washington pour demander de l'argent. Il a rappelé à M. Dulles que le montant que la France peut dépenser pour contribuer à l'effort commun des Occidentaux en Indochine a été d

fixé par le budget français pour 1955 et ne peut être dépassé.

Toute politique indochinoise menée conjointement avec les Etats-Unis et les autres alliés atlantiques, a-t-il dit, coûtera nécessairement de l'argent. Si le coût dépasse les possibilités de la France, il appartiendra aux Etats-Unis d'agir en conséquence. Si les Etats-Unis consentent à leur tour que le coût

Adenauer surmonte une rébellion de 5 ministres

Bonn, Allemagne (P.A.). — Le cabinet du chancelier Konrad Adenauer a surmonté une rébellion de cinq ministres hier et a approuvé les accords de Paris occidentaux dans l'alliance de défense de l'Ouest.

Des bills de ratification des accords ont été envoyés immédiatement au Parlement et Adenauer et son parti ont prêté que la ratification sera terminée pour le 15 janvier. Il appert toutefois que les difficultés seront nombreuses.

Quatre ministres du parti démocrate libre, le troisième en importance du pays, et un membre Occidentaux en Indochine a été d

d'une politique donnée est trop élevée pour eux, il faudra que tous les intéressés regardent en face la dure réalité et alignent leur politique sur leurs possibilités financières.

Le président Eisenhower avait laissé entendre qu'il avait des difficultés avec la Sarre en allusion aux protestations allemandes contre l'accord franco-allemand — M.

Mendès-France lui a répondu avec la même netteté qu'il ne voyait pas pourquoi il y aurait des difficultés. Il a fait remarquer que l'accord était un compromis et que les deux parties avaient dit y mettre du leur. Il s'est déclaré certain que le Parlement de Bonn ratifierait les accords de Paris tels qu'ils sont, y compris la convention sarroise.

Les accords de Paris. C'était la première révolte ouverte dans le cabinet d'Adenauer sur un important problème de politique étrangère et ce fut une victoire douteuse pour le chancelier de 78 ans.

L'opposition des cinq ministres était dirigée contre l'accord controversé visant à faire de la Sarre un territoire européen. Cette entente franco-allemande fait partie des accords de Paris.

Les démocrates libres soutiennent que le territoire industriel stratégique sera perdu pour l'Al-

CHRONIQUE JUDICIAIRE

M. Pierre DesMarais ne peut être assermenté de suite

par Gilles DUGUAY

Le juge Antoine Lamarre, de la Cour de Magistrat, devait remettre hier après-midi son certificat attestant que MM. Pierre DesMarais, le Dr Guilbeault et Me Jean-Paul Grégoire avaient été élus dans le district no 8, lorsque Me Jean-Paul Ste-Marie déposa entre les mains du juge un bref de certiorari.

Et c'est ainsi que le juge ne put remettre à ceux qu'il avait proclamés élus plus tôt, le certificat qu'il devait leur délivrer. Le bref de certiorari a l'effet de suspendre toutes les procédures.

On se sert de cette procédure dans tous les cas où l'appel n'est pas donné des tribunaux inférieurs. C'est un moyen d'évoquer la cause avant jugement ou de faire réviser le jugement rendu.

Ce recours n'a lieu que dans trois cas. En l'occurrence, l'avocat de M. Eugène Gaudry a invoqué le fait que la procédure contient de graves irrégularités. On se souvient que ces irrégularités sont les suivantes: le huissier n'aurait pas fait un procès-verbal de signification conforme aux faits.

L'affaire Roncarelli

Les pouvoirs de M. Duplessis définis par Me Frank Scott

L'hon. Duplessis n'a pas, ni comme premier ministre ni comme Procureur général, le pouvoir de diriger les activités de la Commission des Liqueurs, a affirmé Me Frank Scott, l'un des avocats de Roncarelli dont la cause en appel est actuellement entendue par 5 juges de la Cour d'appel.

Me Scott a dit que tout ce que Roncarelli avait fait, c'était d'avoir empêché, sans motif valable, de nombreux innocents d'être indûment emprisonnés. Il a déclaré que Roncarelli n'a fait que préserver la liberté de gens qui avaient été accusés sans fondement.

Me Scott a dit que c'était une doctrine effrayante, celle en vertu de laquelle on pouvait justifier toute action, comme dans le cas actuel, simplement en disant que cette action a été faite dans l'intérêt public.

Le bridge

LA PRECISION Les demi-mesures sont généralement sans effet et il en est de même des conventions spéciales. Même d'une excellente exécution on ne peut espérer la précision et une parfaite efficacité si l'application et les connaissances de cette convention sont simplement rudimentaires. Bien des joueurs utilisent la convention Stayman et tout va bien si la possibilité des mains se limite à une simple manche partielle ou une manche. Si, cependant, se pose le problème de la recherche d'un chelem, le joueur est rendu à la limite de ses connaissances de la convention Stayman, il se sent alors égaré et ne sait trop dans quelle voie s'engager. Pour une parfaite efficacité de la convention, le pointage Stayman doit être suivi, quoique la convention puisse être adaptée à l'évaluation ordinaire des points de compte, mais en ce cas les joueurs ne peuvent espérer une précision parfaite. La connaissance des principes directeurs est cependant indispensable. Ainsi, quelles doivent être les enchères des joueurs et NS de la main Stayman? Me demande un lecteur.

Table de notation pour le jeu de bridge, incluant des symboles comme V, D, C, H et des chiffres.

(1) Suivant l'évaluation ordinaire, la main compte dix-sept points. Stayman ajouterait un demi-point pour chaque des as. Alors que le doubleton n'est commandé que par un valet, la main ne représente l'ouverture idéale à 1 S.A. Stayman exigeant qu'un doubleton soit au moins commandé par la dame.

Ferdinand



M. M. Thivierge président des journalistes

Comité formé pour rédiger une constitution de la galerie de la presse Québec, 20. — M. Marc Thivierge, de la British United Press, a été élu président de la Galerie de la presse de la Législature de Québec, au cours de l'assemblée annuelle des journalistes parlementaires. M. Richard Daigault, de la Presse Canadienne, devient premier vice-président, et M. Wilbur Arkison, de la Gazette, deuxième vice-président. M. Henri Dutil, du Soleil, a été réélu au poste de secrétaire.



M. MARC THIVIERGE

Un comité spécial composé de MM. Pierre Laporte, du Devoir; Vincent Pelletier, de l'Action Catholique; Vincent Pelletier, de la Presse, avocats, et de Henri Dutil, secrétaire de la Galerie, a été formé pour dresser un plan de constitution pour la Galerie de la presse de la Législature de Québec, en vue d'une incorporation selon les lois de la province de Québec. Ce comité devra faire rapport avant la fin de la présente session.

Le C.P.R. demande l'abolition du contrôle fédéral sur les tarifs

Vancouver. — M. N. R. Crump, premier vice-président du chemin de fer Pacifique Canadien, a préconisé aujourd'hui la liberté pour les chemins de fer canadiens de créer eux-mêmes leurs services et d'en fixer les prix en accord avec les réalités de la situation.

Pourvus de cette liberté, les chemins de fer pourraient assumer une rémunération qui attirerait le capital nécessaire à la mise en valeur des facilités de transport les plus efficaces et les plus économiques, au bénéfice du pays tout entier.

M. Crump s'est dit convaincu que les problèmes de transport disparaîtraient si les chemins de fer étaient libres de créer leurs services et d'en fixer les prix, sous l'action régulatrice des profits et pertes. Les chemins de fer et tous les autres modes de transport se développeraient alors d'une manière économiquement saine et marcheraient de pair avec les besoins du Canada en matière de transport, et cela au bénéfice de chacun.

Portant la parole au banquet annuel du "Jour international des chemins de fer", sous les auspices de la Chambre de Commerce de Vancouver, le vice-président du C.P.R. a déclaré que les chemins de fer paraissent exercer un monopole sur certaines catégories de transport, pour la simple raison que les taux en vigueur en ce qui concerne ces marchandises n'ont pas l'industrie du camionnage.

M. Wilfrid Girouard, de Montréal, vice-président de Volcano Limited, vient d'être nommé membre du bureau des gouverneurs de l'Association professionnelle des industriels. A son dernier congrès, en effet, l'A.P.I. a décidé de grouper ses anciens présidents généraux dans un bureau des gouverneurs. M. Girouard occupait le poste de président général en 1949-1950. Il fait partie de la Régionale d'Yamaska-Richelieu.



Me Scott a dit que c'était une doctrine effrayante, celle en vertu de laquelle on pouvait justifier toute action, comme dans le cas actuel, simplement en disant que cette action a été faite dans l'intérêt public.

Me Scott a dit que c'était une doctrine effrayante, celle en vertu de laquelle on pouvait justifier toute action, comme dans le cas actuel, simplement en disant que cette action a été faite dans l'intérêt public.

La société Sandweel, une vaste entreprise

Vancouver (P.C.) — Il est une vaste entreprise dont les rouages s'étendent aux fabriques de pâte à papier du monde entier, au Pakistan comme en Nouvelle-Zélande, en France, au Canada et dans un grand nombre d'autres contrées étrangères, c'est la société Sandweel, dont le siège social est à Vancouver.

A l'heure actuelle, la société Sandweel a des projets en voie de réalisation sur trois continents. Le plus important est l'établissement de Murupara, entreprise pour le compte de la Tisman Pulp and Paper, en Nouvelle-Zélande, qui cotera environ 50 millions de dollars.

La maison Sandweel est une entreprise relativement jeune. Elle a été fondée en 1949, par M. Sandweel, né en Angleterre et diplômé de l'Université de Colombie britannique, qui a été employé par plusieurs grandes entreprises du genre avant de se lancer à son propre compte.

Le personnel de la société Sandweel se compose de 80 personnes. Les administrateurs sont appelés à faire de fréquents et longs voyages qui sont parfois riches en aventures. M. Sandweel, par exemple, a dû une fois traverser la jungle brésilienne dans un avion monomoteur, avec pour tout équipement un cartable et un bidon de quatre gallons d'essence. Avant d'atterrir dans une clairière, il a passé la nuit dans un village indigène avant de reprendre son voyage.

M. Sandweel a constaté que dans les pays étrangers, les Canadiens jouissent généralement d'une excellente réputation, attribuable à l'œuvre accomplie par nos ambassadeurs et nos missions commerciales.

Radiographies pulmonaires

La Ligue antituberculeuse de Montréal Inc. invite toutes les personnes au-dessus de 15 ans qui désirent une radiographie de leurs poumons à se présenter aux endroits suivants, aux heures et dates indiquées:

École St-Charles, 1300, rue Island, salle de récréation, entrée, 2120 rue Manufacturers. Lundi 22 novembre, de 1 h. à 4 h. p.m. et 7 h. à 9 h. p.m.; mardi 23 novembre, de 9 h. à 12 h. a.m. et 1 h. à 4 h. p.m.; mercredi 24 novembre, de 9 h. à 12 h. a.m. et 1 h. à 4 h. p.m.

École d'Iberville, 2235, rue Deslisle, salle de récréation, théâtre. Lundi 22 novembre, de 1 h. à 4 h. p.m. et 7 h. à 9 h. p.m.; mardi 23 novembre, de 9 h. à 12 h. a.m. et 1 h. à 4 h. p.m.; mercredi 24 novembre, de 9 h. à 12 h. a.m. et 1 h. à 4 h. p.m.

Etant donné qu'il n'est pas nécessaire de se dévêtir, cet examen dure moins d'une minute. Chaque personne examinée recevra un rapport personnel. Aucun examen physique n'est complet sans radiographie pulmonaire. Un examen pulmonaire radiographique peut permettre de dépister non seulement les lésions de tuberculose au début, mais aussi les tumeurs bénignes ou malignes, et certaines maladies du cœur.

Il est à noter que la clinique de la Ligue antituberculeuse de Montréal, 3446, avenue de l'Hôtel-de-Ville, est maintenant ouverte pour examens radiologiques tous les jours de la semaine, de 9 heures du matin à 9 heures du soir, sauf le samedi, de 9 heures à midi.

Advertisement for a restaurant with a logo and text: 'Un restaurant de réputation internationale'.

Advertisement for 'AU CLUB CAFE Le BRUNCH' with details on hours and location.

Interviews tendancieuses Plus loin, Me Scott a ajouté que M. Duplessis avait donné 'des interviews tendancieuses aux journaux', après l'annulation du permis de Roncarelli et c'est le temps que la fausse impression créée à cette époque soit corrigée.

Me Gerin-Lajoie traitera du sujet suivant: 'Ecoles publiques et collèges classiques'. Il sera présenté par le secrétaire général de la Fédération, le R.P. Germain-M. La Lande, C.S.C.

La secrétaire de l'Association, Mme B.J. McGuire, nous informe que le public est invité à cette réunion qui aura lieu à l'école St-Joseph, 1345 Regent Road, Ville-Mt-Royal. L'entrée est libre.

Ecoles publiques et Collèges classiques

L'Association des parents catholiques de Ville-Mont-Royal a invité le conseiller juridique de la Fédération des collèges classiques, Me Paul Gerin-Lajoie, à donner une conférence lundi soir prochain, le 22 novembre, à 8 h. 15, lors de la première réunion, cette année, des membres de l'Association.

Me Gerin-Lajoie traitera du sujet suivant: 'Ecoles publiques et collèges classiques'. Il sera présenté par le secrétaire général de la Fédération, le R.P. Germain-M. La Lande, C.S.C.

La secrétaire de l'Association, Mme B.J. McGuire, nous informe que le public est invité à cette réunion qui aura lieu à l'école St-Joseph, 1345 Regent Road, Ville-Mt-Royal. L'entrée est libre.

Le Viet-Nam devient membre de l'OACI

Le Viet-Nam est devenu récemment membre de l'Organisation de l'aviation civile internationale, ce qui porte à 65 le nombre total des Etats membres de cette Organisation. Le Viet-Nam avait en effet déposé il y a trente jours, à Washington, son instrument d'adhésion à la Convention relative à l'aviation civile internationale.

Le Viet-Nam est devenu récemment membre de l'Organisation de l'aviation civile internationale, ce qui porte à 65 le nombre total des Etats membres de cette Organisation. Le Viet-Nam avait en effet déposé il y a trente jours, à Washington, son instrument d'adhésion à la Convention relative à l'aviation civile internationale.

Le Viet-Nam est devenu récemment membre de l'Organisation de l'aviation civile internationale, ce qui porte à 65 le nombre total des Etats membres de cette Organisation. Le Viet-Nam avait en effet déposé il y a trente jours, à Washington, son instrument d'adhésion à la Convention relative à l'aviation civile internationale.

Les restaurateurs subiront-ils des examens?

Regina. (P.C.) — Il a été proposé récemment de faire subir des examens aux restaurateurs, afin de relever le niveau de l'alimentation dans le pays.

Le président de l'Association des restaurateurs de Regina, M. J. Boyle, a déclaré en effet que le gouvernement devrait régler la mesure d'une certaine manière le fonctionnement des restaurants en établissant des examens que tout candidat devrait passer avant de pouvoir devenir propriétaire d'un restaurant.

M. Boyle a ajouté qu'une telle mesure améliorerait l'alimentation du double point de vue de l'hygiène et de la qualité. Il avait pris la parole à l'assemblée annuelle du Conseil consultatif du tourisme de Saskatchewan.

M. Boyle a déclaré, à titre d'exemple, que les restaurateurs devraient bien apprendre que de la viande gâtée ne peut pas redevenir bonne.

Aujourd'hui à l'université

8h. 15 p.m., auditorium. — Cinéma sous les auspices de l'AGEU: 'Give Us This Day'. Entrée par porte principale. Service d'autobus de 7h. 45 à 8h. 30 p.m.

Avis de décès

ROBITAILLE. — A Ville La Salle, le 18 novembre 1954, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Raoul Robitaille, époux de Blanche Daigault, demeurant à 102 rue Smith. Les funérailles auront lieu lundi, le 22 courant. Le convoi funéraire partira des salons Gustave Drouin, no 7619 boul. La Salle, pour se rendre à l'église St-Nazaire de Ville La Salle, où le service sera célébré à 9 h. 30 Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture.

Georges Godin

Successeur d'Arthur Landry Engr. DIRECTEUR DE FUNERAILLES SALONS MORTUAIRES MODERNES SERVICE D'AMBULANCE Salons: 518 RACHEL EST Bureau: 528 RACHEL EST

Georges Godin

Successeur d'Arthur Landry Engr. DIRECTEUR DE FUNERAILLES SALONS MORTUAIRES MODERNES SERVICE D'AMBULANCE Salons: 518 RACHEL EST Bureau: 528 RACHEL EST

Advertisement for 'LA TRANQUILLITE' with details on clothing and location.

Advertisement for 'ACHETEZ en toute confiance CHEZ PIETTE & FRERE' with details on products and location.

Advertisement for 'Le Viet-Nam devient membre de l'OACI' with details on the event.

Advertisement for 'Les restaurateurs subiront-ils des examens?' with details on the proposed legislation.

Advertisement for 'MAGNUS POIRIER' with details on funeral services.

Advertisement for 'Georges Godin' with details on funeral services.

Advertisement for 'SCOTCH DITES DEWAR'S' with details on the whisky brand.

Advertisement for 'AUER LIGHT Manufacturing Co. Limited' with details on electrical accessories.

Advertisement for 'PIETTE & FRERE' with details on products and location.

Advertisement for 'Le Viet-Nam devient membre de l'OACI' with details on the event.

Advertisement for 'Les restaurateurs subiront-ils des examens?' with details on the proposed legislation.

Advertisement for 'MAGNUS POIRIER' with details on funeral services.

Advertisement for 'Georges Godin' with details on funeral services.

Advertisement for 'AMERICAN EXPRESS' with details on travel services.



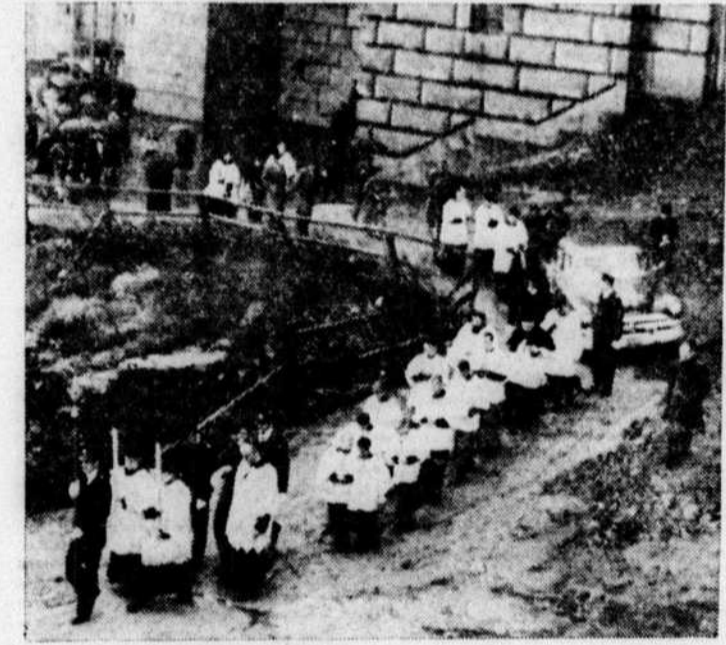
Le cinquantenaire de l'Oratoire

« La Basilique est l'oeuvre de la dévotion canadienne »

(Mgr Albert Cousineau)

Des milliers de pèlerins assistent aux cérémonies — Parmi ceux-ci, on remarque 1.500 malades

La basilique du Mont-Royal est neuve; ainsi que de MM. les abbés J.-C. Nadeau, vicaire à St-Gregoire, et Simon Fleury, vicaire à St-Césaire, de Rouville, tous deux diacres d'offices.



Les marcheurs du pardon

Après une heure sainte prêchée dans la crypte par le R.P. Marcel Harbour, c.s.c., les marcheurs du pardon de Verdun, Ville-Emard, Côte Saint Paul, Saint-Henri, Villers, Ville St-Laurent, et de plusieurs autres parties de la ville ont commencé d'affluer sur le terrain de la basilique.

C'est devant cette multitude que S.E. Mgr A. Cousineau a affirmé « que cette basilique du Mont-Royal est l'aboutissement normal, dans l'ordre surnaturel, de la grande dévotion du peuple canadien envers le patriarche de Nazareth, le glorieux St-Joseph. Trois siècles, avec une ténacité, toujours plus fidèle, toujours plus ardente, en ont posé les fondements. L'heure venue, le frère André, placé par Dieu, s'est trouvé à la croisée des chemins pour en entreprendre l'oeuvre et la mener à bonne fin. »

Oeuvre collective

Il s'attarde ensuite longuement sur cette «oeuvre collective». L'Oratoire «n'est pas la réalisation du rêve solitaire d'un esprit humain, toujours limité, l'entreprise d'une dévotion individuelle soumise aux caprices d'années éphémères», mais l'oeuvre de tous les siècles, des premiers temps de la civilisation au Canada, l'oeuvre aussi de la dévotion du milieu familial envers le Père de Jésus.

Mais cette oeuvre collective, il fallait quelqu'un pour la conduire à bonne fin. L'homme qui est sorti de la foule, c'est le frère André. L'orateur a fait ressortir les principales difficultés rencontrées par ce dernier, mais difficiles qu'il a surmontées, grâce en sa confiance à saint Joseph.

Depuis 1904, après de la fondation du sanctuaire, des flots humains ne cessent d'affluer sur la montagne. Tout cela est l'oeuvre du Patriarche de Nazareth. «Vous-mêmes, marcheurs du pardon du cinquantenaire de l'Oratoire, a-t-il dit, votre présence ici est une réponse à l'appel de l'époux de Marie. C'est lui qui vous reçoit à la fin de cette année mariale. Entendez-le vous dire que sa dévotion, avec celle de son épouse, conduit à Jésus.»

Au petit oratoire

Immédiatement après la messe, malgré une pluie légère et persistante, le Saint Sacrement a quitté la basilique inachevée pour se rendre au nouveau site de la chapelle primitive du frère André. Une atmosphère de piété et de recueillement régnait sur cette procession solennelle. Le Saint Sacrement sera conservé en permanence pendant toute l'année jubilaire consacrée à saint Joseph. Ce jubilé commencera le 8 décembre prochain, pour se clôturer le 8 décembre 1955.

Durant l'après-midi, près de 1.500 malades, les uns sur des chaises, d'autres dans des chaises roulantes ou des chaises ordinaires, ont reçu la bénédiction de mains de S-Exc. J-Alfred Langlois, évêque de Valleyfield. Ce lui-ci s'est uni à Mgr Ira Bourassa, évêque de St-Alexandre, diacres d'honneur.

Les cheminots connaissent leur sentence

Ottawa (P.C.) — L'arbitre du gouvernement fédéral dans la dispute de contrat entre les compagnies ferroviaires et leurs employés sédentaires a remis son jugement hier.

Le juge en chef Gordon Sloan a remis ses conclusions aux représentants des deux parties et au ministre du Travail avec la condition qu'elles ne soient pas rendues publiques avant 10 h. lundi matin.

Les représentants du rapport de 13 pages ont refusé d'en discuter avec les journalistes. L'arbitre a adopté la même attitude, après avoir remis des copies aux représentants des deux groupes dans des enveloppes scellées, dans une chambre d'hôtel de la capitale où il travaillait à la rédaction du rapport depuis le 9 novembre.

En vertu d'un arrêté ministériel du cabinet en date du 18 septembre, les compagnies ferroviaires et les unions représentant 145.000 employés sédentaires doivent accepter les décisions du juge Sloan. Les unions, qui avaient menacé de faire la grève afin d'appuyer leurs demandes de bénéfices marginaux, ont convenu à la mi-octobre d'accepter l'arbitrage obligatoire après que le premier ministre Saint-Laurent eut déclaré que le Parlement serait convoqué en session d'urgence pour adopter une loi interdisant la grève, si les unions refusaient.

Les unions réclamaient 18 jours de maladie payés par année, cumulatifs d'année en année, huit congés statutaires payés par année, de plus longues vacances et une paye supplémentaire pour le travail du dimanche. Ils ne demandaient aucune augmentation générale des salaires.

Dans une longue série de négociations commencées il y a près d'un an, les chemins de fer affirmèrent qu'ils ne pouvaient accorder aucune des demandes. A leur avis, elles leur coûteraient environ \$80.000.000 par année. Les unions soutenaient par ailleurs que leurs demandes représenteraient des dépenses additionnelles de \$24.000.000.

Quand les négociations menées sous la surveillance du gouvernement échouèrent à la mi-octobre, chaque côté avait fait des concessions, mais ils ne purent s'entendre finalement sur sujet des congés statutaires.

Eventuellement, les quatre demandes des unions furent renvoyées en entier devant l'arbitre. Celui-ci était autorisé à les accorder ou à les rejeter totalement ou en partie.

M. Antonio Barrette nommé président du comité

Québec (P.C.) — M. Antonio Barrette, ministre provincial du Travail, a été nommé président du nouveau comité des relations industrielles de l'Assemblée législative, créé pour la présente session de la Législature.

Les membres du comité sont: le premier ministre Duplessis, le chef libéral Georges Lapalme, MM. Maurice Beaudry (UN-Champplain), Francis Boudreau (UN-St-Sauveur), Arthur Leclerc, ministre sans portefeuille, G. O. Poulin (UN-Beauce), Camille Roy (UN-Nicolet), Gérard Thibault (UN-Montréal Mercier), René Hamel (L-St-Maurice), Emilien Lefrançois (L-Richmond) et Alcide Montplaisir (L-Matongue).

Le comité a été créé pour étudier la rédaction de la législation du travail avant qu'elle soit soumise aux deux Chambres de la Législature.

Mlle Whitton ne se représentera pas

Ottawa (P.C.) — Le maire Charlotte Whitton a réaffirmé, hier, qu'elle ne se représentera pas aux élections municipales du mois prochain, mais s'est engagée à prendre part à la lutte, d'une manière ou d'une autre.

Mlle Whitton, qui est âgée de 58 ans, avait déclaré, jeudi, que des politiciens libéraux et conservateurs avaient organisé une alliance «pour avoir sa peau». Elle a dit, hier, aux journalistes qu'elle monterait à la tribune pour faire connaître «les faits» aux électeurs.

«Je n'ai pas besoin d'être candidate pour mettre mon nez dans cette affaire et j'ai bien l'intention de le faire.» Plusieurs politiciens d'Ottawa affirment que Mlle Whitton changera d'avis et se présentera de nouveau contre les trois hommes qui ont déjà posé leur candidature.

Six conseillers ne sont pas encore convoqués pour le 24

Parmi ceux-là, on compte M. Pierre Des Marais — Procédures électorales en cours devant les tribunaux — Proposera-t-on l'ajournement de la séance, mercredi après-midi!

La réunion de Lachine

Le maire Gaston n'y assistera pas

L'invitation adressée aux municipalités de la région métropolitaine n'est qu'une initiative personnelle de l'échevin Donat Beauchamp, dit le maire de Lachine devant la Commission métropolitaine

L'échevin Donat Beauchamp, de Lachine, a adressé à une trentaine de municipalités de la région de Montréal, une lettre les invitant à déléguer des représentants à une assemblée qui sera tenue le soir du 29 novembre à l'hôtel de ville de Lachine.

Le but de cette réunion est de grouper les municipalités autour de la ville de Montréal dans un mouvement de résistance contre les recommandations prévues de la Commission Paquette. Dans sa lettre d'invitation, M. Beauchamp craint que la Commission d'étude des problèmes métropolitains recommande la formation d'une Commission régionale sur le modèle de celle qui vient d'être instituée à Toronto. M. Beauchamp appréhende que les municipalités perdent leur autonomie, si le régime torontois était mis en application dans la région montréalaise.

Nous avons déjà fait écho à ce mouvement autonomiste. Mais le maire, L.-J. Gaston, de Lachine, a fait entendre un autre son de cloche à l'assemblée de la Commission métropolitaine, hier après-midi. M. Gaston a tenu à faire une mise au point dans laquelle il a voulu se dissocier de la démarche de M. Beauchamp en déclarant qu'il ne s'agissait là que d'une initiative personnelle de cet échevin de Lachine. Pour ma part, a dit le maire Gaston, je n'assisterai pas à la réunion convoquée pour le 29 novembre.

«Si les municipalités de la Région métropolitaine de Montréal ne s'unissent pas pour prendre la défense de leurs intérêts collectifs, si se peut, qu'à l'exemple de la région métropolitaine de Toronto, il soit trop tard pour se défendre et qu'un organisme semblable nous soit imposé, avant la fin de la session provinciale qui débute le 17 novembre prochain», soutient M. Beauchamp dans sa lettre aux municipalités.

M. Beauchamp prêtait au premier ministre Duplessis l'intention de présenter une loi pour obliger les municipalités de la région métropolitaine à verser des contributions à la cité de Montréal.

M. Gaston croit que l'on a mal interprété certaines paroles de M. Duplessis à ce sujet qu'auraient été prononcées, lors d'une conférence de presse, à Québec. Déjà, une couple de municipalités, ajoutait le maire Gaston, dont celle de Saraguay, ont refusé de donner leur adhésion au mouvement lancé par M. Beauchamp. M. Donat Beauchamp fait partie de la Commission Paquette, à titre de délégué de Lachine.

Les autres officiers élus à la réunion annuelle de jeudi sont: MM. Richard Daignault, de la Presse Canadienne, de Québec, premier vice-président; Wilbur Arkison, de «La Gazette» de Montréal, deuxième vice-président; et Henri Dutil, «Le Soleil» de Québec, secrétaire.

La Galerie a établi un comité de trois hommes pour rédiger une constitution et a élu M. Pierre Laporte, de «Devoir» de Montréal, président. Les autres membres du comité sont MM. Vincent Prince «La Presse» et Dutil.

Le comité soumettra un projet de constitution aux membres avant la fin de la présente session. La Galerie de la Presse est sous le patronage d'honneur du premier ministre Duplessis et de M. Georges Lapalme, chef libéral.

Le greffier municipal, M. Charles-Eduard Longpré, a mis à la poste, hier soir, les avis convoquant le maire et les conseillers municipaux à l'assemblée capitale de mercredi prochain. Cette convocation n'est adressée pour le moment qu'à 93 conseillers sur un total de 99; l'élection des six autres fait l'objet de recombinaisons ou de procédures devant les tribunaux. Ce sont: MM. Pierre DesMarais, Albert Guilbeault et Jean-Paul Grégoire, dans le secteur électoral 8-A; et MM. Edmond Hamelin, Lucien Tremblay et Valère Vachon, dans le secteur 10-B.

Neuf numéros à l'agenda

L'agenda ne comportera que 9 articles: 1. Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée du Conseil; 2. Rapport de l'élection municipale du 25 octobre par le président du scrutin, M. C.-E. Longpré; 3. Nomination de deux conseillers de la catégorie «A» (propriétaires) pour faire partie du Comité exécutif; 4. Nomination de deux conseillers de la catégorie «B» (propriétaires et locataires) pour faire partie du Comité exécutif; 5. Nomination de deux conseillers de la catégorie «C» (corps publics) au Comité exécutif; 6. Nomination du président du Comité exécutif par les 99 conseillers; 7. Nomination d'un vice-président du Comité exécutif; 8. Nomination d'un leader du Conseil; 9. Nomination d'un maire suppléant.

A 3 h. de l'après-midi

La réunion s'ouvrira à 3 h. de l'après-midi, contrairement à la pratique générale suivie précédemment de commencer les assemblées municipales à 10 h. 30 du matin.

Que se produira-t-il si les six conseillers mentionnés ci-haut ne peuvent se présenter à l'assemblée, par suite des procédures judiciaires qui les empêcheraient? Procédera-t-on au choix du Comité exécutif sans eux? Ou quelqu'un proposera-t-il que la séance soit ajournée à une date ultérieure?

Recommandations de trois enquêteurs

Réorganisation du bureau municipal des évaluations — Plus de pouvoirs au chef des estimateurs — Création d'un bureau métropolitain des évaluations

Le Comité exécutif avait confié à trois spécialistes, le soin de faire une étude du système d'évaluation foncière en vigueur à Montréal, et cela, à la suite du gel du nouveau rôle.

Ces trois personnages étaient M. Aldro Jenks, des Etats-Unis, et MM. George-C. Marler et Guy Desaulniers, de Montréal.

Ces enquêteurs viennent de remettre leur rapport au Comité exécutif. Il s'agit d'un document volumineux. Parmi leurs recommandations, on peut noter les suivantes, après une vue rapide du texte: réorganisation du bureau des estimateurs; plus de pouvoirs à conférer au chef des estimateurs; création d'un bureau métropolitain des évaluations foncières; abolition du système voulant que deux évaluateurs, l'un catholique et l'autre protestant, agissent ensemble, ou de pair pour l'évaluation des biens-fonds.

Le rapport Jenks-Marler-Desaulniers est d'avis que le nouveau rôle d'évaluation — celui que l'on a gelé pour une année — renferme des estimations raisonnables et équitables.

Comité exécutif

M. Paul Dozois, contre, MM. Hanley, Croteau et Alfred Filion.

M. J.-O. Asselin se rangea du côté de MM. Drapeau, Hanson et Dozois, faisant ainsi pencher la balance en faveur du maire. On sait que le Comité exécutif sera nommé par le Conseil municipal, mercredi prochain. L'assemblée commencera à 3 h. de l'après-midi.

Un amendement du maire Drapeau donne lieu à un vote

M. Drapeau gagne son point par 4 voix contre 3 — M. J.-O. Asselin favorise la proposition du maire

Une proposition du maire Drapeau a provoqué un vote au Comité exécutif, hier après-midi, et le nouveau maire a gagné son point, grâce à l'appui de M. J.-O. Asselin.

Le commissaire Frank Hanley avait proposé, appuyé par son collègue, M. Lucien Croteau, que les administrateurs municipaux abordent dès lundi prochain l'étude d'un rapport que soumettaient les directeurs des services d'urbanisme et des travaux publics, MM. Aimé Cousineau et Lucien L'Allier, recommandant l'octroi d'un contrat pour la préparation des plans préliminaires de l'autostrade en bordure du fleuve, projet mis de l'avant depuis longtemps.

M. Drapeau tenta de faire remettre l'examen du rapport à plus tard, afin d'attendre que le nouveau Comité exécutif soit constitué. Mais, comme MM. Hanley et Croteau tenaient à leur résolution, le maire proposa en amendement à la motion Hanley-Croteau que l'étude de ce rapport soit reportée à jeudi prochain; le commissaire Hugh Hanson appuya la proposition Drapeau.

L'amendement Drapeau-Hanson fut mis aux voix et donna le résultat suivant: en faveur, le maire Drapeau, M. Hanson et M. J.-O. Asselin; contre, MM. Hanley, Croteau et Alfred Filion.

Vous posséderez DEMAIN votre maison grâce à l'économie que vous pratiquerez AUJOURD'HUI L'ENTRAIDE IMMOBILIERE LAURENTIENNE

NOUS REPARONS ET VENDONS TOUTES MARQUES DE DUPLICATEURS REX-O-GRAPH DUPLI-COPY LTEE MONTREAL

A LOURDES POUR LA CLOTURE DE L'ANNEE MARIALE, dont les cérémonies seront présidées par Son Eminence Paul-Emile Léger, évêque de S.S. Pie XII. DEUX VOYAGES SPECIAUX Par bateau: 1er déc., 55. UNITED STATES, de New-York. Retour 28 déc., QUEEN ELIZABETH — 27 jours: \$980 Par avion TWA: 4 déc., de New-York. Retour: 23 déc. 19 jours: \$49-15 Prolongation en Egypte et Terre Sainte au départ de Rome 10 jours en plus: \$195 VOYAGES HONE 1460, AVENUE UNION, MONTREAL 2, HA. 9108

20,000 cadeaux pour les orphelins de Montréal. Aujourd'hui et demain Les fêtes se continueront aujourd'hui et demain. Samedi, des messes seront célébrées par S.E. Mgr Raymond Larose, C.S.C., évêque de Chittagong; S.E. Albert Cousineau, et par Mgr Giovanni Pansico, délégué apostolique au Canada. Cette journée est consacrée aux élèves des religieux et religieuses de Sainte-Croix. D'ici demain, le délégué apostolique célébrera une messe pontificale. La journée se terminera par un grand pèlerinage.

20,000 cadeaux pour les orphelins de Montréal. Un gala. Bien que la campagne «Un jouet pour l'orphelin» doive se poursuivre pendant tout le mois de décembre, le Club Optimiste-Laurentien a toutefois voulu marquer cet événement en un vaste programme artistique, qui consistera en un vaste programme de variétés de plus de deux heures et auquel participeront un nombre imposant d'artistes montrealais dont la renommée et la popularité n'est plus à faire. Le gala aura lieu au théâtre Saint-Denis, quand? Le 10 décembre, à minuit. Les conditions d'admission sont: un jouet ou un vêtement neuf. L'organisation de ce gala a été confiée à M. Marcel Gama-chou et à Mme Juliette Huot, tous deux artistes de renom. Le registre en sera M. Paul Givremont. Enfin, le responsable de la vente des billets sera M. Guy Villeneuve, membre du Club Optimiste-Laurentien. Les artistes. Déjà, plusieurs artistes ont accepté de participer au gala. Parmi eux: Jacques Norwand, Paul Bevoal et sa troupe du «Beu qui rit», Lise Roy, Gilles Pellerin, le Quatuor 1900, et

LETTRE DE ROME

Le gouvernement italien poursuit son oeuvre de défense du régime démocratique

M. Scelba prend, contre le communisme, des mesures énergiques qu'on n'eût guère imaginées il y a 4 ou 5 ans
De notre correspondant romain Georges HUBER

Il y a une dizaine de mois, après les échecs successifs de MM. De Gasperi, Piccioni et Fanfani dans la formation d'un ministère viable, et après l'existence assez courte du gouvernement présidé par M. Pella, on se demandait si l'Italie n'allait pas connaître, à l'instar de la France, la stabilité de l'instabilité politique. On se demandait avec inquiétude combien de temps tiendrait l'équipe de M. Mario Scelba, formée en février dernier avec le concours des démocrates chrétiens, des socialistes modérés et des libéraux, et renforcée de l'appui parlementaire des républicains.

Or, le nouveau gouvernement a tenu. M. Scelba, connu pour ses qualités de ministre de l'Intérieur, s'est révélé habile chef de gouvernement.

Écueils

Trois écueils ont menacé ces derniers mois le gouvernement italien. Le premier, posé en fin septembre, à propos de l'affaire Montebello, par ces gardiens de la morale... que sont les communistes; l'accord conclu avec le gouvernement yougoslave pour un règlement provisoire de la question de Trieste; enfin, une crise sourde au sein des partis de la coalition gouvernementale.

Sur la question morale, M. Scelba a obtenu une belle majorité au parlement. Le gouvernement a également vu approuver par la majorité le compromis pour la solution de la crise sourde, due à la susceptibilité de M. Saragat, leader des socialistes modérés. M. Scelba a su la conjurer à temps: ayant abouché successivement les secrétaires des quatre partis de la coalition gouvernementale, il les a tous réunis, pour un franc échange de vues. Après une discussion de neuf heures, les hommes politiques se sont séparés, entièrement d'accord, en publiant un communiqué final sur les objectifs prochains de la politique gouvernementale.

Le gouvernement de M. Scelba est sorti renforcé de ces trois épreuves: il y a gagné en cohésion et en prestige. On n'envisage plus l'avenir d'une crise. De moins en moins, les possibilités de frictions au sein de la coalition gouvernementale demeurent. Les libéraux voient sans plaisir les méthodes rigoureuses préconisées par les ministres socialistes en fait de politique fiscale. À l'opposé, une partie des socialistes modérés et des libéraux s'inquiète de la présence d'un catholique à la tête du ministère de l'Instruction publique. Le communiqué final publié l'autre jour à la suite de la réunion des leaders démocrates chrétiens, socialistes, libéraux et républicains, relève de la politique sociale: se fera selon les normes établies par le conseil des ministres.

Programmes concrets

Les possibilités de frictions et de divergences existent bel et bien. Mais le chef du gouvernement s'ingénie à détourner l'attention des discussions doctrinales, où l'entente est impossible, pour porter les

donnant à leurs subalternes des ordres qui auraient paru naturels à Buckingham Palace.

Vancouver se souvient

Nos lecteurs savent que, depuis les premiers jours d'octobre, nos compatriotes de Vancouver ont pris possession de l'école qu'ils ont fondée dans le voisinage de l'église, celle que dirigent les Pères du Saint-Sacrement.

Ils savent qu'à la création de cette école ont contribué un certain nombre d'amis de l'extérieur, parmi lesquels nous sommes fiers de compter beaucoup de nos lecteurs.

Fidèles à la devise de la province-mère, les Franco-Colombiens ont tenu à affirmer de façon durable leur gratitude.

Nous détachons de la Survivance, d'Edmonton, devenue, après des années de vaillante collaboration, leur organe officiel, ce texte particulièrement éloquent:

Lundi, le 4 octobre, nos enfants ont pu enfin prendre possession de leurs quatre belles classes neuves. Chaque classe portera inscrit sur une plaque de cuivre, le nom du bienfaiteur qui a contribué à la meubler. Voici ces noms: M. et Mme Arthur J. Welch, de Chicago; M. et Mme Lorenzo Meloché; la famille Albert Lefebvre; l'A.J.C. (l'Association de la Jeunesse Catholique de St-Sacrement de Vancouver).

Une autre plaque commémorative, apposée à l'intérieur de l'école, porte l'inscription suivante: "EN RECONNAISSANCE A NOS AMIS DU QUEBEC ET D'AILLEURS QUI, GRACE A LA CAMPAGNE DU JOURNAL "LE DEVOIR" DE MONTREAL ET AUX GENEREUX EFFORTS DE MM. PIERRE LAPORTE ET GERARD FLIEN, ONT VERSE \$20,000 POUR L'ERECTION DE CETTE ECOLE."

O. H.



Pierre DesMarais

Lettres au "DEVOIR"

VOTE OBLIGATOIRE ET CARTE D'IDENTITE

Monsieur le directeur,
Dans une lettre au Devoir du 13 novembre, le docteur J.S. Lynch se met en peine de ce que j'ai fait "rater" un programme de télévision du plus haut intérêt. Peu m'importe le ratage, mais le fond du débat m'intéresse vivement. Car on me reproche en somme d'avoir argumenté contre le vote obligatoire et la carte d'identité. Et je voudrais tenter d'éclairer le docteur Lynch sur ce qu'il appelle mes "intentions, bonnes ou mauvaises".

LE VOTE OBLIGATOIRE

L'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Belgique, le Danemark, la Hollande et certains cantons suisses ont instauré le vote obligatoire avec assez de succès: on estime qu'il a eu pour effet en général de faire voter 90% des électeurs.

Diverses époques, la Bulgarie, la Roumanie, la Hongrie, l'Autriche, la Bavière, la Tchécoslovaquie, la Grèce, l'Espagne et l'Argentine ont aussi tenté le vote obligatoire: on ne saurait prétendre qu'en conséquence ces pays soient devenus des modèles de démocratie!

Or il semble bien que du point de vue de la maturité politique, le Québec doit se classer avec le second groupe de pays. On peut se demander dès lors si le but du vote obligatoire au Québec serait de faire voter 70% des électeurs comme ce fut le cas en Argentine après l'introduction de la mesure (et alors ce serait peine perdue car à l'élection de 1952, les Québécois votaient déjà à 76%); ou s'il s'agit de nous inspirer au 93,8% réalisé dans des pays nazis ou soviétiques, ce que nous préférons les moyens pour l'obtenir?

On répondra peut-être que cette question est hypothétique, puis qu'en réalité notre ferveur démocratique et notre passion pour la liberté (!) au Québec nous justifieraient de classer notre province dans le premier groupe ci-haut mentionné, comprenant des pays qui se sont faits en diverses circonstances de véritables laboratoires de l'expérience démocratique. Je répliquerai alors que je répugnais encore à obliger des citoyens à exercer un droit (pourquoi ne pas rendre aussi l'assistance aux vieillards obligatoire?), aussi longtemps qu'une simple éducation politique suffirait à donner des résultats à peu près équitables. Or l'expérience de la Saskatchewan en 1945 a prouvé que quand on sait intéresser les citoyens à des idées politiques, ils votent facilement à 85%. Et à Montréal même, avec notre régime de voteation incroyablement, il a suffi d'un peu d'enthousiasme pour que le vote de 1942 à la mairie ait été doublé en 1944, et triplé en 1954.

LA CARTE D'IDENTITE

Pour ce qui est de la carte d'identité, je regrette que mes arguments relatifs à l'Etat policier n'aient inspiré au docteur Lynch que de sottes réflexions sur les papillons nocturnes. Je regrette surtout que des hommes de la valeur de Jean Drapeau et de Pierre Laporte, que des journaux de la trempe du Devoir, et que des organismes aussi vig-

lants que les Conseils centraux de la C.T.C.C. et du C.C.T. à Montréal, militent en faveur d'une réforme (réaction serait un mot plus juste) qui jusqu'ici n'avait rallié l'appui que des militaristes et des organismes policiers. Faut-il souligner, en particulier, que le jour même où la Légion canadienne s'agitait devant le cabinet fédéral pour obtenir la conscription, MM. Drapeau et Laporte préconisaient l'instrument qui précisément la rendrait possible.

Je sais bien que mes contradicteurs ne l'entendent pas ainsi. Ils voudraient une carte d'identité seulement pour des fins électorales, et accessoirement pour identifier les accidentés, les criminels, les usagers de banques, etc. Cela n'a l'air de rien du tout évidemment: une petite carte anodine que j'irais chercher tous les trois ou quatre ans (mais qui magiquement serait sans cesse à jour), et qui contiendrait des renseignements permettant à l'officier rapporteur de me reconnaître, si je suis électeur municipal; au prêteur de me donner l'extrême-onction en cas d'accident; si je suis catholique pratiquant; au policier de me tarabuster, si j'ai un casier judiciaire; au banquier d'encaisser mes chèques, si je suis solvable; à la gendarmerie de me surveiller si je lis Karl Marx. Quelque chose en somme comme la carte de membre des "Amis de l'Art".

Pareille irréflexion me choque, monsieur le directeur. Et je me scandalise de ce que — à défaut d'éducation politique — un sentiment viscéral n'ait pas opposé nos meilleurs hommes à une telle mesure. Il suffirait d'avoir étudié les expériences européennes, ou même la nôtre pendant la guerre, pour savoir qu'un système d'identification civile et criminelle, pour être efficace, surtout chez une population mobile comme la nôtre, devrait être permanent et généralisé. Il impliquerait un contrôle serré des citoyens, qui devraient se rapporter au bureau d'enregistrement à chaque fois qu'ils déménageraient, changeraient d'emploi, ou modifieraient leur état civil. Il faudrait que le Bureau d'enregistrement puisse rapidement localiser et identifier sans erreur chaque citoyen; c'est-à-dire que pour chacun de ceux-ci il devrait exister un dossier avec signalement complet: photo, signature, empreintes digitales, caractéristiques corporelles, notes biographiques et casier judiciaire. Et il faudrait surtout que la Sûreté prenne les moyens de détecter les cartes d'identité frauduleuses de mettre à jour les cartes périmées, et de suspendre les détenteurs négligents ou faussaires. C'est-à-dire qu'il faudrait que la carte soit exigible en tout temps, que tout cas douteux fût le sujet d'une perquisition, et que toute infraction soit punie d'amende ou de prison. En somme, il faudrait que tout citoyen soit constamment mis en demeure de justifier sa présence, ses actes et sa condition devant l'Autorité: l'Etat, le Bureau, Police, Employeurs ou Patron.

Une bagatelle quoi, trois fois rien! C'est pourquoi, à ce genre d'argument, le docteur Lynch a

répondu que "la carte d'identité ne peut que protéger l'honnête citoyen et nuire à la pègre et à leurs (sic) protecteurs." En somme, si l'on a bonne conscience, l'on ne devrait avoir aucune objection à rendre compte de ses moindres gestes à la Police. Autant affirmer que si l'on n'est pas communiste, on ne doit rien reprocher à la loi du cadenas, ni aux bills 19 et 20.

LIGUE D'ACTION CIVIQUE

Cela m'en révèle long sur le calibre du candidat de la Ligue d'action civique; et vraiment je ne puis que féliciter les électeurs de Notre-Dame-de-Grâce de n'avoir pas élu un homme prédestiné à peu se soucier des libertés civiles. Quant à moi, j'estime que la société politique québécoise n'a pas encore donné assez de garanties de sa maturité démocratique, pour que je puisse lui reconnaître de gaieté de coeur le droit d'inventorier, de numérotier et de cataloguer chaque citoyen.

Veut-on un fait divers, typique de notre mentalité civile? Tout dernièrement j'ai passé deux heures dans la prison de la cité d'Outremont, parce que j'ai refusé de m'identifier à un policier qui m'interrompit grossièrement, alors que je déambulais paisiblement à cinq cents pieds de ma maison. Or j'attends encore des excuses, et je crains bien que je ne les recevrai pas avant d'avoir intenté contre qui de droit une action en dommages pour incarceration illégale.

Quand une telle mentalité policière prévaut chez nous, quand on continue d'être au parlement fédéral des députés qui se rient de la loi relative à la déclaration des dépenses des candidats, quand on tolère à Québec un gouvernement qui s'arroge le droit de fabriquer seul et sans contrôle les listes électorales, quand on prétend condamner le socialisme sous prétexte qu'il donne trop de contrôle à l'Etat sur les activités individuelles, je ne puis que déclarer hypocrites, irresponsables ou imprévus les gens qui prétendent améliorer notre régime électoral en remettant allégrement à cette police, à ces députés, à ce gouvernement et à cet Etat, l'ultime instrument d'embarquement et de contrôle.

LA CAPORALISATION

Croyez-moi, monsieur le directeur, je regrette autant que quiconque l'appât des électeurs, et les malhonnêtetés électorales. Et s'il existait rigoureusement pas d'autre remède à ces maux que le vote obligatoire et la carte d'identité, je devrais peut-être me résigner à les accepter.

Mais chez un peuple qui a déjà beaucoup souffert de la caporalisation, je ne comprends pas qu'on puisse recommander l'adoption de méthodes coercitives, avant même d'avoir épuisé les autres. Voilà bien cent ans que notre léthargie permet à des politiciens crapuleux de dominer la scène électorale; faudrait-il que notre premier réveil s'emploie à restreindre encore notre propre liberté plutôt qu'à l'employer contre les responsables?

LES REVEDES DEMOCRATIQUES

Commençons par faire appliquer le Code pénal dans les cas de fraude, d'intimidation et de suppression de personnes. Empêchons la loi électorale de régrecer, comme M. Georges Lapalme et le Devoir ont si courageusement tenté de faire lors de la loi sur l'énumérateur unique. Employons-nous à améliorer la confection des listes électorales. Étudions les divers systèmes d'enregistrement et d'énumération pour fins électorales. Essayons enfin de créer chez nous une conscience politique, ce à quoi votre journal s'est aussi tant appliqué.

Il ne reste plus au monde que quelques pays où les citoyens peuvent encore évoluer sans un minimum de contraintes; et sans doute que la logique de l'âge atomique et de l'univers concentrationnaire devra tôt ou tard mettre fin à nos libertés anachroniques. Mais de grâce n'y consentons qu'à regret, et le plus tard possible; et que les premières concessions ne nous soient pas imposées par une poignée d'amateurs en science politique, et au mal de nous priver leurs bonnes intentions.

ARGUS

Pierre ELLIOT-TRUDEAU

Vers quelle solution nous dirigeons-nous?

La grande inconnue de la session provinciale, c'est la solution de M. Duplessis à l'imbroglie fédéral-provinciale.

Déjà d'autres projets sont connus. Ainsi la province aura, comme Ottawa, ses adjoints parlementaires. Nous devons examiner de plus près les modifications apportées à la réglementation des loyers et à la loi électorale. Le crédit agricole, l'électrification rurale et l'aide à l'habitation seront de nouveau alimentés par le trésor provincial.

Une innovation plus importante: la formation d'un comité parlementaire de relations industrielles. On sait que d'autres pays, la France et très particulièrement les Etats-Unis, procèdent par le moyen de comités nommés par la Chambre. Bien entendu, celle-ci décide en dernier ressort. Mais un groupe de députés ou de sénateurs sont chargés d'étudier plus à fond un problème, de mener une enquête comme les Parlements n'en pourraient évidemment conduire. C'est un commencement de spécialisation.

Tous les législateurs ne sauraient examiner en détail tous les projets de loi, même s'ils en avaient le désir: le temps fait défaut. Ils ne sauraient pas, non plus, être compétents dans toutes les questions.

Bien sûr, quand le ministère présente un projet de loi, celui-ci a toujours été, en principe, examiné par des experts. Mais ces spécialistes sont des fonctionnaires ou des hommes de l'extérieur: ils n'ont pas reçu des électeurs la responsabilité de légiférer. Le comité parlementaire permet aux députés eux-mêmes de scruter un problème; étant relativement moins nombreux, ils forment une machine moins lourde. Ainsi le député peut-il participer davantage à l'élaboration des lois.

De même, les groupes libres de l'extérieur ont plus de chance de se faire entendre. Cela est particulièrement important dans les questions industrielles. Ouvriers et patrons risquent moins qu'on ne trame contre leurs intérêts, dans l'ombre propice, des projets dangereux à l'un ou l'autre groupe.

A condition, bien entendu, que le comité fonctionne activement et librement. On n'imagine pas que ledit comité soit présidé par M. Duplessis lui-même: cette responsabilité revient d'office, il nous semble, au ministre du travail. D'abord le premier ministre est trop pris; malgré son immense capacité de travail, il ne saurait mener efficacement de front toutes les besognes. Au surplus, le tempérament autoritaire de M. Duplessis ne permettrait pas au nouveau comité parlementaire de procéder librement: déjà

aux bills publics et aux bills privés, il conduit toutes les opérations, il intervient partout, prend et garde l'initiative, blague sur le compte de tout le monde, bref il n'y a que pour lui.

Le comité parlementaire des relations industrielles rendra service dans la mesure où la Chambre assurera son efficacité et sa liberté.

Pourtant, c'est sur les relations fédérales-provinciales que l'intérêt reste accroché.

Le discours du trône réaffirme les droits de la province. Il formule l'espoir que les pourparlers en cours entre Québec et Ottawa "soient couronnés d'un entier succès auquel la législature sera appelée à coopérer".

Quelle sera la nature de cette coopération de l'Assemblée? On s'attend que M. Duplessis présente un projet de loi. Y définira-t-il les principes sur lesquels se fonde un compromis possible, ou demandera-t-il à la Chambre de lui voter les pleins pouvoirs.

On comprend d'une part que M. Duplessis veuille se réserver une marge d'initiative; sans cette marge, comment négocier? Par ailleurs nous concevons mal que l'Assemblée législative lui remette un chèque en blanc. Elle ne connaît même pas, du moins pour l'instant, la teneur de la lettre adressée par M. Duplessis à M. Saint-Laurent; elle ignore dans quel chemin le premier ministre provincial s'engage. Comment pourrait-elle donner aussi aveuglément une permission générale?

Les réactions d'Ottawa demeurent prudentes. Dans son interview d'avant-hier, M. Saint-Laurent ne s'est assurément pas compromis. Aux questions d'un reporter, il a répondu que "l'espoir jaillit éternellement du coeur humain, cela est vrai pour moi comme pour M. Duplessis". Devant des révélations plus précises, son commentaire fut que "les journaux, j'en ai peur, en savent plus que moi"... Il reste de ses déclarations que lui-même et M. Duplessis devront se rencontrer avant la convocation d'une conférence plénière d'Ottawa et des provinces, et qu'avant cette rencontre les officiels ont beaucoup de besogne à abattre. Le règlement définitif n'est pas pour demain.

M. Saint-Laurent paraît cependant plus conciliant qu'il ne l'était jadis. Certains de ses journaux affirment que M. Duplessis a baissé pavillon. La question demeure donc confuse, et l'Assemblée législative ne saurait, à moins d'être mieux informée, donner d'avance une bénédiction générale aux initiatives de M. Duplessis.

André LAURENDEAU

BLOCS-NOTES

Un cinquantenaire illustre

Ces jours-ci, les 19, 20 et 21 novembre, on commémorerait un cinquantenaire illustre. Nous avons déjà donné et nous donnerons encore les jours prochains le détail des grandes manifestations qui marquent les phases principales de ces fêtes, mais il convient d'en souligner à part l'exceptionnel caractère.

Il s'agit, comme l'on sait, du cinquantenaire de l'oeuvre qui doit son origine à un humble frère converti de la Congrégation de Sainte-Croix, le Frère André, oeuvre dont les débuts furent extrêmement modestes, qui est loin d'avoir atteint son plein développement, mais qui, dans son actuel état d'achèvement, apparaît déjà comme l'un des grands monuments religieux de l'Amérique septentrionale.

Peut-être, quand le temple qui sera, à l'occasion de ce cinquantenaire, ouvert aux principales cérémonies religieuses qui se dérouleront à la Montagne, aura reçu sa suprême parure, ne sera-t-il pas excessif de le compter parmi les plus beaux monuments élevés par la piété et la gratitude d'un peuple, à l'un de ses hauts protecteurs célestes.

Les continuateurs de l'oeuvre du Frère André annonçaient récemment que l'appel lancé à tous ceux qui veulent contribuer à l'achèvement de l'Oratoire avait provoqué de généreuses réponses d'un bout à l'autre de l'Amérique du Nord. Ce fait comporte, à lui seul, une énumération et très significative éloquence; il marque à quel point le saint Patriarche est vénéré, près de vingt siècles après sa mort, par les générations actuelles.

On nous permettra d'inscrire, en marge de cet appel, un autre fait qui, dans sa modestie, est pareillement éloquent. Quand, voici un siècle, les Évangélistes de la Louisiane, qui avaient entrepris un pèlerinage au pays de leurs ancêtres, arrivèrent à Montréal, l'une de leurs premières questions fut: "Pouvons-nous visiter l'Oratoire St-Joseph?"

Pouvons-nous visiter l'Oratoire Saint-Joseph?

La renommée de l'Oratoire avait déjà atteint le pays des bayous.

D'heureuses circonstances et l'intelligente pitié des continuateurs de son oeuvre, ont permis la conservation de la petite chapelle qu'éleva d'abord le Frère André. On peut la voir dans le voisinage de la grandiose basilique qui attend encore son complément, à la quelle il faudra peut-être bien des années de travail et de dévouement pour qu'elle puisse déployer sa pleine splendeur.

Cet heureux voisinage et le contraste qu'il impose à la réflexion des pèlerins évoquent forcément la pensée et l'image des cathédrales du Moyen Age, qu'il fallait un long temps aussi pour édifier, mais qui paraissaient défier les siècles.

L'Oratoire sera, comme elles, l'oeuvre du peuple chrétien tout entier.

Le "Prie-Dieu sur la Montagne"

C'est ainsi que se désigne déjà l'imposante basilique que sera, une fois achevée, l'Oratoire Saint-Joseph. De qui vient cette appellation? Du Frère André probablement.

Il arrive aux petits et aux humbles tout Dieu se sert comme des instruments d'une grande cause, de trouver, sans même y penser, de ces formules d'une haute éloquence.

En tout cas, le "Prie-Dieu sur la Montagne" est déjà fréquenté, il le sera de plus en plus, par des foules qui y viennent chercher aide spirituelle et temporelle... des foules si considérables qu'elles ont imposé l'érection de la basilique dont les proportions dépassent les rêves de ses initiateurs.

Nous vous présentons -

LA BUICK 1955

La nouvelle voiture sensationnelle
par son style - sa puissance - son élégance



Une
voiture
General Motors

UNE BRILLANTE NOUVELLE FRAÎCHEUR s'offre à vos yeux et vous dit: *Buick s'est surpassée encore une fois.*

Vous le voyez dans la vigoureuse distinction de cette large grille alvéolée. Elle s'impose à la vue dans le crâne profilage des contours de l'arrière. Elle se dégage de toutes les gracieuses lignes élancées, de tous les détails méticuleux qui font la beauté sensationnelle de la Buick 1955.

Nouvelle puissance—jusqu'à 236 C.V.

La puissance vous réserve de nouvelles surprises. Le moteur V8 de chaque nouvelle Buick atteint de nouveaux sommets de puissance—188 C.V. dans la SPECIAL à bas prix—236 C.V.

dans les CENTURY, SUPER et ROADMASTER.

Et c'est une nouvelle puissance plus nerveuse, formidable que vous pouvez littéralement éprouver en conduisant.

Mais il y a une nouvelle encore plus importante que celles du style et de la puissance de Buick pour 1955. *C'est ce que le principe de "l'hélice à pas variable" a maintenant contribué à la commande Dynaflo*.*

Performance supérieure —millage-essence supérieur

Quand vous jugez nécessaire d'enfoncer l'accélérateur jusqu'au plancher, vous faites plus qu'un simple appel au V8 à haute compression le plus puissant dans l'histoire de Buick.

Vous faites comme le pilote quand il prend sa course d'envol.

Vous faites dans l'huile ce qu'il fait dans l'air—vous abrégiez le temps de décollage suivant le principe des "hélices à pas variable". Dans votre cas, les aubes correspondant aux hélices d'un avion sont à l'intérieur de la Dynaflo. Elles sont conçues pour pivoter ou changer leur "pas", tout comme les hélices d'un gros avion—et avec le même résultat: un pas pour décoller, un autre pour une efficacité qui épargne de l'essence.

Et ce que vous obtenez comme vague de puissance sûre et instantanée, avec une douceur absolue, il vous faut en faire l'expérience pour le croire.

Il vous faut l'essayer

Vous tiendrez sans doute à venir voir les nouvelles Buick qui établissent la tendance—examiner les améliorations de millage-essence qui rendent ces voitures sensationnelles encore plus économiques.

Mais, cette année, il ne suffit pas de voir. Profitez donc de votre visite d'inspection, en fin de semaine, pour prendre rendez-vous au volant d'une nouvelle Buick aussitôt que nous aurons la disponibilité d'une voiture de démonstration. Nous vous promettons que c'est la voiture sensationnelle de l'année.

*Standard dans la ROADMASTER, facultative à coût additionnel dans les autres séries.

MAINTENANT EN MONTRE

QUAND DE MEILLEURES AUTOMOBILES SERONT CONSTRUITES, BUICK LES CONSTRUIRA

SANGUINET AUTOMOBILE LTEE,
1965, rue Lafontaine,
Montréal, Qué. FA. 3761

MAURICE JARRY LIMITEE
7085 boul. St-Laurent,
Montréal, Qué. DO. 4693

MID-TOWN MOTOR SALES LTD.,
1395 rue Dorchester ouest
Montréal, Qué. UN. 6-9961

HARLAND AUTOMOBILES LTEE,
1010, rue Provost,
Lachine, Qué. NE. 5-4945

OMER BARRE LTEE,
5987 ave Verdun,
Verdun, Qué. TR. 2551

ROCHELEAU AUTOMOBILE LTEE,
11251, rue Notre-Dame est,
Montréal, Qué. MI. 5-5853

WILHELMY AUTOMOBILES LTEE,
4590 rue St-Denis,
Montréal, Qué. AV. 8-0186

GARAGE BERTRAND LIMITEE
15538 boul. Gouin ouest, Tél.: 343
Ste-Genevieve de Pierrefonds, Qué.

CUMMINGS MOTORS LTD.
5925 boul. Décarie,
Montréal, Qué. RE. 7-1155

Le succès d'une carrière est-il nécessairement le succès d'une vie ?

Un auteur américain, du moins, le présume, Robert Ruark, grand voyageur et chasseur devant l'Éternel à l'essai, dans un des derniers numéros de *Selection* le portrait d'un être vraiment extraordinaire en la personne de Harry Selby qui exerce au Kenya le dur métier de chasseur professionnel et qui n'a pas trente ans. Selby est chasseur en chef de la Société Ker & Downey Safaris. Personne, dit l'auteur, à ma connaissance, n'en sait plus long que lui en fait d'armes à feu, d'animaux, d'oiseaux et de prévisions météorologiques, et il a rapporté, au cours de ces dernières années, plus de trophées sensationnels qu'aucun de ses concurrents. Sa compétence professionnelle est telle qu'il est retenu au moins deux ans à l'avance. Ce jeune homme doit avoir une grande autorité — et il l'a — sur les noirs comme sur les blancs puisqu'il préside lui-même à l'organisation des expéditions de chasse en Afrique, qu'il est responsable et du succès de la chasse et de la vie de ses clients. Des l'instants, dit encore Ruark, où le camion bourré de noirs accrochés jusqu'au toit quitte Nairobi, accompagné de la Land Rover (jeep anglaise) conduite par Selby, cet homme est le maître du prince ou du milliardaire qui l'a conduit en expédition. Tel le commandant à bord de son navire, il a barre sur la vie ou sur la mort de son client, et il n'admet aucune discussion.

Si grand et si habile chasseur que soit ce jeune Selby, vous devinez bien, mes chers lecteurs et lectrices, que ce n'est pas sa technique ou ses méthodes ou ses prouesses qui ont surtout retenu mon attention (je n'ai aucun désir de chasse en Afrique) mais bien le caractère de l'homme. Tuer est sa profession, dit toujours Ruark, mais il est envers les animaux plus doux qu'aucun autre individu de ma connaissance.

Il se dirige avec aisance dans les grandes capitales aussi bien que dans les fourrés les plus secrets du Kenya septentrional. Son esprit de sauvagerie noire l'indore. En lui s'allient de façon exceptionnelle douceur et force, courage et timidité, prudence et témérité, candeur et subtilité, rigueur et bonté, poésie et technique, maturité de jugement et jeunesse enthousiasme. Toutes les femmes qui l'approchent voudraient l'épouser ou se sentent pour lui l'âme d'une mère, et à tous les hommes il inspire le respect. J'allais oublier son honnêteté. Si cette vertu n'existait pas, il l'eût inventée.

Le type humain arrivé au voisinage de la perfection quoi. Et une autre qualité en plus. Le tact d'Harry, ajoute Ruark, est si grand que jamais aucun client, si lamentablement qu'il se comporte, n'a éprouvé un sentiment d'infériorité, dans le domaine même de Selby.

C'est vraiment regrettable qu'un tel homme ne soit que chasseur au lieu d'être éducateur. Quel modèle il serait pour les caractères mous, les pâtes molles ou ceux qui sont tout en rudesse, en agressivité parmi la jeunesse qui se veut à la page de notre époque, et qui n'aurait jamais rien ni du chef ni de l'éducateur que la société attend et dont le monde a tant besoin.

Parce qu'un tel caractère forme les autres rien que par sa présence et son influence. C'est d'ailleurs ce que reconnaît Ruark quand il avoue: A son contact, j'ai acquis un sens précis des valeurs, chose si difficile dans un monde en pleine confusion et complètement désaxé. C'est grâce à lui que j'ai quitté New-York et renoncé à une situation et à un genre de vie qui ne me plaisaient pas. C'est grâce à lui que j'ai appris la valeur souveraine de la maîtrise de soi, qu'il s'agit de dominer sa peur, son courage, son effort et pas de laisser tout d'attendre à la sérénité. En fait d'influence, c'est difficile de trouver mieux.

Faut-il m'excuser de ces nombreuses citations quand j'ai le désir de vous citer encore la conclusion de l'auteur?

Harry, dit-il, exerce le métier de chasseur, mais son plaisir est de parcourir les plaines immenses et les hautes montagnes pour contempler, pour admirer, et non pour tuer. Au Tanganyika, il m'a dit un jour:

— Vous ne trouvez pas que ça respire Dieu partout, ici?

Et comme je lui demandais une fois quel avait été son plus beau jour dans la brousse africaine, il m'a regardé gravement:

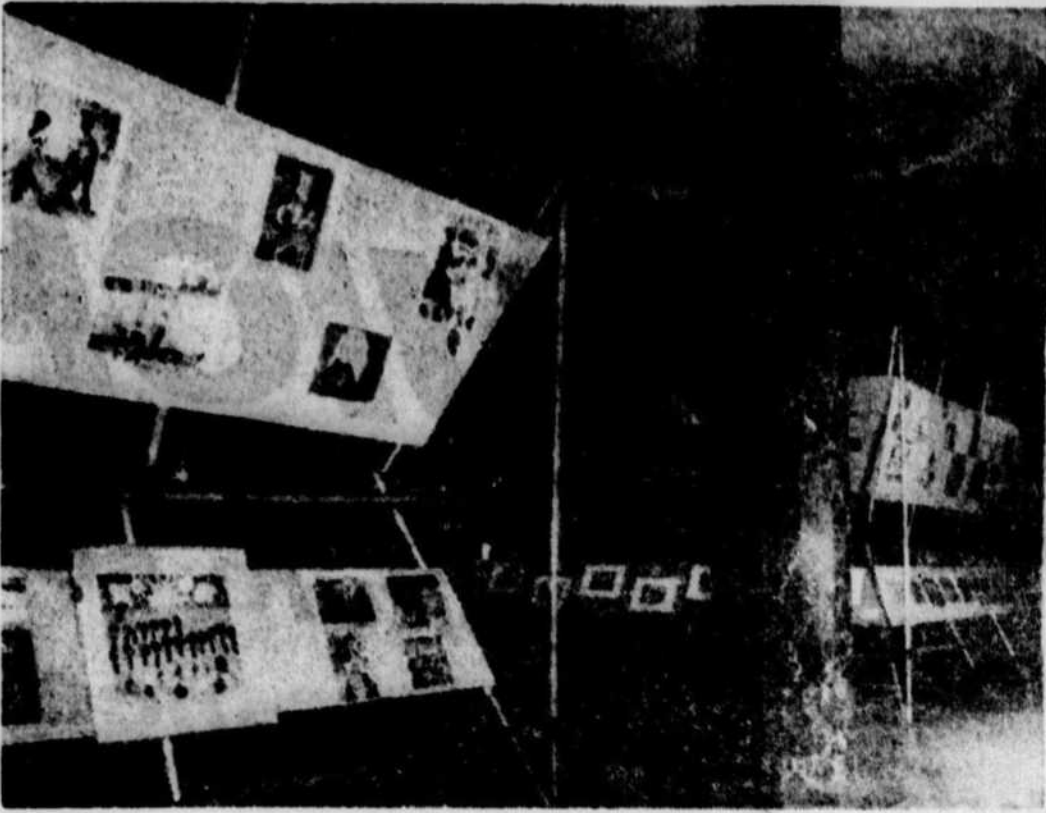
— Vous vous rappelez ce jour où dans le Sud du pays des Masais nous avons vu sur la plaine des antilopes qui brouillaient sous le regard des lions. Ce même jour, nous avons assisté à la naissance d'un petit rhinocéros et nous avons rencontré de jeunes zèbres qui jouaient, étendus sur le sol. Jamais je n'avais rien vu de pareil.

Ce jour-là, et depuis quelques semaines, nous ne nous étions pas servi de nos fusils sans, bien entendu, de temps à autre, pour assurer notre subsistance.

Sa réponse n'était pas celle d'un tireur ni d'un tueur. C'était celle d'un chasseur — et d'un homme.

Comment expliquer cela? Parce que, en dépit des exigences de son métier qui auraient pu, en fait, ne faire de lui qu'un tueur et un tueur, le jeune chasseur a su préserver en lui, sauver dans son existence, l'humain, son caractère entier d'homme, d'être raisonnable et sensible.

Est-ce qu'une partie, et pas la moindre, du drame de notre époque, dénoncé de tous côtés, ne vient pas justement des métiers, des modes, des coutumes et des divertissements qui dépersonnalisent l'être humain, qui n'en font plus qu'un numéro, un porteur de formules ou de billets, un automate au travail comme dans la vie? Et il y tient encore! Faire comme tout le monde, c'est-à-dire le moins possible, est devenu l'idéal le plus fréquent et le plus commode. Et c'est l'avalanche des personnalités nulles, des caractères sans énergie et sans valeur trop souvent, la multitude des êtres qui vivent et agissent un peu, beaucoup fait avancer ou reculer, se courber et surtout s'asseoir... Déjà, pour ce monde d'automates, de sauveurs et de matérialistes qu'est devenu le nôtre, Bergson souhai-



L'Exposition internationale des dessins d'enfants, présentée actuellement à l'Université de Montréal, mérite l'attention du public tant par la variété des dessins exposés que par la nouveauté de la présentation. On accorde à des dessins d'enfants le même intérêt qu'à des œuvres de peintres primitifs. Là, ce n'est plus l'exactitude du dessin ni l'habileté du peintre qu'on recherche, mais l'expression vraiment enfantine du monde extérieur. La collection, qui comprend des dessins et des peintures de la France, du Luxembourg, de l'Angleterre, du Japon, de la Russie, de l'Afrique du Sud, de la Suède, de la Norvège, du Canada, etc., est l'œuvre de Mme Gisèle Mauer, professeur de dessin qui possède actuellement des dessins de 23 pays. L'exposition est ouverte tous les jours, jusqu'à lundi soir prochain, de 9 h. a.m. à 10 h. p.m. dans le hall d'honneur de l'Université. Elle est présentée par la Société Artistique comme service au public.

(Photo Jacques Chicoine)

tail un supplément d'âme...

Ce supplément d'âme ne viendra dans le monde que si chacun et chacune, au lieu de se laisser modeler par son métier et matérialiser par la mode et l'air ambiant, fait place, dans sa vie, aux valeurs humaines et spirituelles. Il faudrait savoir davantage éviter les déformations professionnelles.

La mère de famille qui, à toutes les étapes de sa vie se laisse dominer par le souci des choses matérielles en négligeant les autres valeurs, le professeur qui n'enseigne que pour le salaire, l'homme d'affaires qui n'est plus qu'un cerveau à calculs, le médecin qui est devenu un amateur de formules à appliquer sur les "bons

cas", c'est-à-dire payants, l'infirmière qui se transforme en technicienne sèche et calculatrice, le journaliste qui ne vit que pour les "schèmes" qui doubleront son salaire sans nécessairement doubler sa compréhension des êtres et des événements, ne sauveront pas l'humain en eux et n'apporteront pas au monde le supplément d'âme dont il a besoin. Réussir une carrière et réussir sa vie sont deux choses: si la première, d'une façon ou de l'autre, annihile l'humain et l'âme dans la seconde c'est davantage une défaite qu'une réussite sur le plan de la vocation humaine.

Germaine BERNIER

Les 25 ans du pensionnat N.-D. de Sainte-Croix

Toutes les anciennes élèves du pensionnat Notre-Dame-de-Sainte-Croix, sous la direction des religieuses de Sainte-Croix et des Sept-Douleurs, à 5700 Côte-des-Neiges, sont cordialement invitées à venir, samedi, le 11 décembre, célébrer le 25^e anniversaire de fondation du pensionnat.

S.V.P. considérer cette invitation comme personnelle.

Problèmes de nutrition étudiés à l'Institut culturel

Un éminent chimiste et diététiste, M. de Maisonneuve Robert, membre de l'I.C. et de l'American Academy of Applied Nutrition, est le conférencier invité de l'assemblée mensuelle des membres de l'Institut Culturel, 460 est, rue Sherbrooke, mardi soir le 23 novembre à 8 h. 30.

Le sujet de la causerie du conférencier est: "Le rôle des vitamines et de la nourriture durant l'hiver."

La réunion sera sous la présidence de la nouvelle présidente de la Section Sociale de l'Institut, Mme Fabienne Bourque et le public est admis.

Un autre beau voyage

Mme Alexis Grossman, native de Slovaquie et ancienne élève de la Sorbonne, à Paris, sera la conférencière de la série des "Quelques beaux voyages" à l'Accueil de Ville-Marie, le 22 novembre prochain.

Mme Grossman, qui a vécu à Shanghai pendant une vingtaine d'années, fut tour à tour présidente du Children's Fresh Air Fund et de la Joint Women's Association qui groupaient là des représentantes de vingt-deux nationalités. Elle parlera de la Chine qu'elle a connue, c'est-à-dire de la civilisation chinoise d'avant la guerre.

Renseignements: PL. 0287 ou AM. 4053, ou à l'Apostolat liturgique 460 est, rue Laguchetière.

PAS DE CHEVEUX GRIS...
... si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Aussi si vous souffrez de Rhumatisme ou d'Arthrite.
Écrivez pour nos dépliants gratuits
CIE JAMAIS GRIS
Boite 123, WINNIPEG, Manitoba
Dépôt à Montréal: 5019, Chambord
Tel.: FR. 5683



BAS PRIX D'HIVER POUR ALLER en EUROPE par un Empress

EMPRESS OF SCOTLAND
De Montréal: 23 nov.

EMPRESS OF FRANCE
De Montréal: 30 nov.*
De St-Jean, N.B.: 29 déc., 23 fév., 23 mars.

EMPRESS OF AUSTRALIA
De St-Jean, N.B.: 15 déc.,*
12 janv., 9 fév., 6 avril.

*Dates de traversées et d'arrivées idéales pour Noël.

Traversée spéciale DE NEW-YORK le 26 mars EMPRESS OF SCOTLAND

Pour passeports et renseignements, consultez votre agent de voyages, ou
NEAL-L. WISEMAN ou RENE HUBERT
Agents généraux - 307-1010
201 av. St-Jacques, Montréal, P.Q.
Tel.: PL. 2211

Pacifique Canadien
VOYAGEZ EN HIVER... CELA COUTE MOINS CHER

ELLES
SONT
101

en grand triomphe!

OLDSMOBILE



EN MONTRE AUJOURD'HUI AVEC
CE NOUVEAU *Cachet dynamique!*

SUPER
UNE VALEUR
GENERAL MOTORS

Maintenant plus nouvelle que jamais... plus avancée que jamais! C'est l'éblouissante, la toute nouvelle Oldsmobile Super '55 pour 1955! Superbe nouveau style partout! Nouveau dessin avant massif et hardi... beaux phares nouveaux à visière... coupe hardie des ailes et des portes... nouveau traitement ingénieux des côtés! C'est ce nouveau, ce crâne cachet dynamique de l'Oldsmobile! Nouvelle puissance aussi, avec le "Rocket" 202! Ce qui veut dire 202 C.V. dans le plus puissant des "Rocket" jusqu'ici! Choix de couleurs encore plus beau et plus vaste que l'an dernier et le motif "d'enseignes déployées"! Nouveaux intérieurs ravissants... superbe nouveau roulement "Rocket"... toutes les plus nouvelles idées sur roues! Voyez-nous et voyez la voiture qui est en tête... bien en tête... OLDSMOBILE POUR '55.

VOYEZ LA TOUTE NOUVELLE OLDSMOBILE 1955 CHEZ LE MARCHAND OLDSMOBILE DU VOISINAGE

CLINIQUE DE L'ECOLE DES PARENTS DE MONTREAL

La maman qui se plaint d'avoir gâché l'éducation de son fils reconnaît en somme qu'elle a fait l'erreur d'appliquer trop à la lettre des conseils dont il aurait fallu retenir tout l'esprit. Dans l'éducation, les principes de base, indispensables, exigent d'être adaptés à un milieu, de jouer avec souplesse. Aussi, donnerais-je aux parents qui lisent des livres sur l'éducation ou qui fréquentent les écoles de parents, le conseil suivant: avant de vouloir appliquer ce que vous avez lu ou le conseil entendu, laissez une période de six mois ou un an s'écouler. Ce moment d'arrêt qui peut sembler long sera un sauvegarde. Il permettra à votre savoir théorique de s'incorporer dans votre rythme de vie. Vous retiendrez, par exemple, qu'avec les enfants l'intuition maternelle joue un rôle aussi important que les connaissances théoriques.

Pour ce qui est de la situation exposée par la maman désolée, je crois qu'il y a un double problème. Ce n'est pas seulement l'enfant qui est déséquilibré, c'est aussi la mère. Le comportement de cette dernière est nécessairement influencé par le sentiment de son échec. Il faudrait qu'elle retrouvât le plus possible son aisance naturelle, sa sérénité vis-à-vis de son fils. Et surtout qu'elle s'appuie intensément sur Dieu. Il n'y a jamais de situation désespérée et aucune ne peut pas être plus guérisseuse. Le danger, pour cette mère, serait une tendresse trop débordante, une sollicitude excessive: alors, elle accomplirait sûrement ce qu'elle a commencé. Au fond, de l'intuition, du jugement, du naturel, du calme, de la sérénité. C'est peut-être difficile au point de vue humain, mais qu'elle s'unisse étroitement à Dieu et je suis sûr que cette maman pourra trouver la solution profonde de ses problèmes. La technique ne suffit pas: il faut ici une vie personnelle, surtout intérieure et surnaturelle. Pour ce qui est de la confiance en Dieu, il n'est pas nécessaire d'attendre six mois pour s'y abandonner.

UN EDUCATEUR
NOS CONCLUSIONS
 Madame,
 Nos correspondants, vous l'avez constaté, ont mis le meilleur de leur cœur et de leur expérience à vous apporter un peu de réconfort. Nous sommes contents d'avoir pu vous transmettre leurs encouragements.
 Nous voulons, en guise de conclusions, apporter quelques éclair-

issements et quelques conseils susceptibles de vous aider.
Haro sur Pasteur
 Le conseil de "ne pas prendre l'enfant inutilement, de ne pas le cajoler" n'a jamais, soit récemment soit il y a quinze ans, été donné par les psychologues. Ce sont des pédiatres, des médecins, des gardes-malades qui ont recommandé ces méthodes. Et, ce qui est plus, ces conseils ne leur étaient pas suggérés par une théorie psychologique; ils leur étaient inspirés par le souci d'assurer à l'enfant un milieu aussi antiseptique que possible. Ces recommandations d'origine purement médicale, certains se sont laissés aller à les justifier sur le plan psychologique. Mais, en s'aventurant sur ce terrain, les pédiatres ne s'appuyaient pas du tout sur des connaissances scientifiques en psychologie de l'enfance, puisqu'ils ne possédaient pas ces connaissances. Ils s'inspiraient plutôt de la tradition puritaine très répandue qui veut que les cajoleries et les soins maternels trop chaleureux gâtent les enfants.
 Maintenant faut-il blâmer les pédiatres de cette époque de leur ignorance? — Non, puisque la recherche scientifique en psychologie de l'enfance venait à peine de débuter et que ses premières constatations commençaient à peine à se répandre.
 Tout au plus, peut-on blâmer quelques-uns d'entre eux de ne pas avoir assez clairement souligné l'absence de données scientifiques sur la psychologie de l'enfant à ce moment-là. Même dans ces cas il ne faut pas perdre de

Carnet mondain

CHEZ LES FEMMES JOURNALISTES
 Le prochain dîner du Cercle des Femmes Journalistes aura lieu, mercredi, 24 novembre, au Cercle Universitaire à six heures et demie. L'invitée d'honneur est Mme Yvonne Letellier-de-Saint-Just, à l'occasion de sa récente nomination au Conseil de Ville. Mme Letellier est déléguée à l'Hôtel de Ville par la Ligue du Progrès Civique et est membre du Cercle des Femmes Journalistes.
 La réunion sera présidée par Mlle Germaine Bernier, présidente du C.F.J.

VENTE DE CHARITE
 La vente de charité annuelle au bénéfice des œuvres des Petites Sœurs de l'Assomption, gardes-malades des pauvres à domicile, aura lieu samedi, le 27 novembre, de une heure de l'après-midi à dix heures du soir, à l'École du Meuble, 1097, rue Berri, sous la présidence d'honneur de Mme Alfred Thibaudeau. Le vestiaire est sous la présidence de Mlle Laura Messier qui sera aidée de Mme Léonard Messier, Mlle Monique Dyon, Marie-Ange Beauregard.
 Mmes André Vennat et George Pearson, présidentes conjointes du complot de la lingerie de maison, recevront le concours de

la préoccupation qu'ils avaient de protéger l'enfant contre les microbes.
La froideur ne ressuscitera pas
 Aujourd'hui les dites études scientifiques sur la psychologie de l'enfant ont été entreprises et déjà certains résultats concluants ont été obtenus. Et précisément l'un des plus évidents, c'est l'avantage, disons plutôt la nécessité, qu'il y a de satisfaire les besoins de sécurité et d'affection de l'enfant, même si cela comporte certains risques du point de vue de l'antiseptisme. On n'a donc aucune raison de craindre ou de répéter que les psychologues, dans dix ou vingt ans, précheront peut-être un retour à l'absence de cajoleries.
 Mardi, nous vous parlerons de ce que doit être l'attitude des parents devant les conseils du psychologue.
 (à suivre)
 Georges et Monique DUFRESNE

Mesdames Raoul Vennat, Gaston Vennat, M. Leroy, Maurice Richard, Joseph Simard, A. Beauchemin, Roger Beullac, R. Lauzé, Ferdinand Biondi, Sylvia Goutier, C.-E. Charbonneau, Marcelle Gagnon, C.-E. Gernaey, J.-P. Desjardins, E. Dupuis, Marcel Noël, R. Piquette, A. Pilon, Jean Brosard, Mlles Marguerite Vennat, Madeleine Vennat, L. Leroy, Jeanne Garipey, Marguerite St-Loup, Claire Cloutier.

Mme Jeanne Labrosse présidera le comptoir des tricots et lainages et elle sera aidée de Mmes F. Labrosse, E. Maguire, Antonio Marchand, Gustave Vigeant, A. Lebel, de Mlles Corine Jabin, L. Vigeant, C. Patenaude, J. Cardinal, Marguerite Deguire.

RECEPTION
 Mlle Aimée Cusson, présidente conjointe du comité féminin du Musée des Beaux-Arts avec Mme Guy Lanctôt, membre du comité du bal reçoivent les membres de l'exécutif de ce comité, ce soir, avant le bal donné au Musée des Beaux-Arts pour célébrer le 75^e anniversaire de l'Académie Royale du Canada.

LA SAINTE-CATHERINE
 Le Club des Chevaliers Sportifs Inc. célébrera la Sainte-Catherine, samedi soir, le 27 novembre dans la grande salle de Bal du Café St-Jacques.
 Pour renseignements: REgent 7-3584.

ACADEMIE MARGUERITE-BOURGEOYS
 La réunion annuelle de l'Amicale Notre-Dame du Sacré-Coeur aura lieu dimanche le 28 novembre à deux heures et demie, à l'École Supérieure Marguerite Bourgeoys, 2040 rue Plessis.

PARTIE DE CARTES
 La partie de cartes au profit des Loisirs Ste-Marguerite-Marie aura lieu mardi, 23 novembre à huit heures et demie, à la salle paroissiale, 2030, rue de Bordeaux. Il y aura aussi attribution des 15 prix de la souscription.

SOIREE D'ANNIVERSAIRE
 A l'occasion du quarantième anniversaire de fondation du Cercle Marguerite Bourgeoys de Sherbrooke une soirée de gala aura lieu jeudi, le 9 décembre. Un drame biblique: "L'histoire de Joseph" dont l'auteur est M. René Salvator-Catta sera donné en premier.



Le directeur général de l'Office National Italien de Tourisme, Son Exc. Mario de Cesare, est passé par Montréal ces jours derniers et recevait les membres de la presse, hier soir, au Ritz-Carlton. Son Excellence est accompagnée ici par M. Andrea Valentino, directeur de l'Office National Italien de Tourisme à Montréal.

Journée d'étude des instituts familiaux du Québec
 L'Association des Instituts familiaux du Québec invite cordialement ses membres à une journée d'études qui sera tenue à Montréal, le 27 novembre, à l'Institut familial, 1185, rue St-Mathieu, sous réal.

AU MEXIQUE
 du 7 au 22 janvier
 merveilleux voyage accompagné
AGENCE DE VOYAGES S M
 1242 McGill College — UN. 6-4877

Griefs des ménagères

Les ménagères ont présenté leurs griefs aux manufacturiers, la semaine dernière, lors de la troisième exposition annuelle d'emballages de l'Association canadienne des consommateurs. Voici quelques-unes des plaintes qui ont été énumérées par Mme W. R. Walton, lors d'un forum sur la question. Nous citons: Il est impossible d'acheter un paquet de petits pains à "hot dogs" qui convienne exactement, quant à la quantité, au nombre de saucisses de Francfort contenues dans une demi-livre ou une livre. Les contenants de carton dont

les couvercles sont collés ne peuvent se fermer convenablement après avoir été ouverts et ils ne sont pas à l'épreuve de la poussière. Les prétendus formats "géants, économiques et familiaux" ne constituent pas une épargne aussi considérable qu'on le prétend. Certaines substances nettoyantes pour salle de bain et cuisine sont emballées dans des contenants de carton qui ne sont pas étanches. Les rayures rouges apposées sur les emballages transparents du bacon font paraître le produit plus maigre qu'il ne l'est en réalité. La couture scellée à la chaleur qui ferme les paquets de fromage est difficile à ouvrir et, une fois ouverte, elle se referme très mal.

BUVEZ AUX REPAS
 l'eau préparée avec les
Lithines du Dr Gustin
 • PETILLANTE
 • ALCALINE
 • DIGESTIVE
 BOISSON DELICIEUSE. Recommandée pour la préparation d'une eau de régime, pour les personnes atteintes de rhumatismes, d'affections du foie, des reins, de l'estomac et de l'intestin.
 Utilisez toutes unités.



HOPITAL MICHAUD
 DRUMMONDVILLE



Ce que l'hôte canadien de bon goût offre...
Rosé d'Anjou
 pétillant
 BIRKEDAL-HARTMANN & CIE
 un vin pétillant rosé pour toutes les occasions
 L. PAUL CHARTRAND, DIRECTEUR GENERAL DES GRANDES MARQUES VITICOLES MONTREAL

SE LANCE EN 1955!

NOUVEAU! NOUVEAU! TOUT NOUVEAU!

SOUS L'IMPULSION DU NOUVEAU MOTEUR "ROCKET" 202

CLASSIQUE
 UNE VALEUR GENERAL MOTORS

Quatre-Vingt-Dix-Huit Sa nouveauté s'impose à la vue! Elle se trouve partout, du sol jusqu'au toit! Ouvrez une des portes pour une révélation de beauté et de luxe dans la richesse des tissus et du cuir, dans l'épaisseur des tapis, dans la merveilleuse garniture. Remarquez la netteté des lignes basses... le jeu mirifique des teintes et des contours suggestifs de mouvement! La performance atteint, elle aussi, de nouveaux sommets! La compression du nouveau moteur "Rocket" 202 a été portée à 8.5 à 1... sa puissance à 202 C.V.! Nouvel arbre à cames plus hautes—nouveau couple plus élevé! Il va sans dire que toutes les servo-commandes y sont disponibles.* L'Oldsmobile pour '55 est maintenant dans notre salle de montre... ne manquez pas de la voir demain!

*Oldsmobile offre une médaille palpitante, tout nouveau, en trois nouvelles séries pour '55—Quatre-vingt-dix-huit, Super '88', '88'.

- | | | | | | |
|---|--|--|---|---|---|
| B. MONGEAU AUTOS LTEE.
1580 rue Amherst
Montréal, Qué. Gl. 3701 | CHEVROLET MOTOR SALES CO. OF MONTREAL LTD.
2085 rue Ste-Catherine ouest
Montréal, Qué. WE. 6781 | JARRY AUTOMOBILE LTEE.
4384 rue St-Denis,
Montréal, Qué. PL. 8221 | ROD. DUVAL AUTOMOBILES LTEE.
3930 rue Ste-Catherine est,
Montréal, Qué. Gl. 3371 | DUVAL MOTORS LIMITED
529 rue Jarry
Montréal, Qué. TA. 7211 | DOYLE MOTORS LIMITED
4501 ave Bannantyne
Verdun, Qué. YO. 1131 |
| ROBITAILLE MOTORS LTD.
5004-5016 boul. Décarie
Montréal, Qué. WA. 8171 | GOHIER AUTOMOBILES LTEE.
3421 av. du Parc
Montréal, Qué. BE. 2841 | PATENAUDE AUTOMOBILE LIMITEE
10830 rue Lajeunesse
Montréal, Qué. VE. 3773 | BARNABE AUTOMOBILES LIMITED
326 boul. Edouard Laurin, Ville St-Laurent
Montréal, Qué. BY. 4748 | LAC ST-LOUIS AUTOMOBILES LTD.
90 rue Ste-Anne
Ste-Anne de Bellevue
Tél. 661 | |

Notes d'un éditeur

par Bernard Grasset

"Une contrainte de la mode": c'est bien à cela, en fin de compte, que se ramène la lecture pour nombre de nos contemporains. La publication de certains livres a de nos jours la valeur d'un fait que l'on n'a pas le droit d'ignorer. Entendez bien: "d'un fait", c'est-à-dire d'un événement qu'il faut connaître, plus encore "qu'il faut être des premiers à connaître", au même titre qu'un cataclysme, un changement de régime, l'arrivée d'un souverain dans l'hôtel que l'on habite ou une grande victoire sportive. Le plaisir de lire a fait une large place à la vanité de connaître. Combien même ne recherchent dans le livre à la mode que les péripéties de cette "finale" qu'est sa publication! D'où il découle que tout ce qui se rattache à la publication d'un livre, aux conditions dans lesquelles il a été composé, à l'auteur et aux mille potins dont il est le héros, a plus d'importance que l'oeuvre elle-même et ses parents profonds.

L'éloge du snobisme n'est plus à faire: il reste le grand moyen, sinon le seul, d'imposer le talent; et je n'ous garde de le négliger. Mais, tout en contribuant pour ma part à créer cette mode de l'esprit, — à quoi les plus grands talents de notre époque doivent la rapidité et l'étendue de leur rayonnement — je déplorais que la médiocrité pût en profiter. Qu'un public nouveau, incapable de discerner le talent véritable mais capable de fabriquer le succès, parait offrir son indulgence aux prétentions qui m'assaillent chaque jour, ce n'était pas là, selon moi, de quoi les justifier.

Notre métier? C'est d'abord le courage de refuser. Le grand public, sévère à juste titre pour la production moyenne de notre époque, serait porté à accuser les éditeurs de favoriser ce débordement de médiocrités au milieu desquelles les véritables valeurs sont noyées. C'est qu'on ne se fait aucune idée du nombre de manuscrits que nous écartons. (...)

Notre premier devoir est ainsi ce que j'appellerais volontiers la police des Lettres: "rôle négatif" si l'on veut, mais le plus urgent, car, à défaut des éditeurs, personne ne l'assumerait.

Faits et dires...

Dernière chanson

La veille de sa mort, Paul Delmet (qui disparut à 42 ans à peine), s'était levé plein de confiance et, lui qui depuis un an ne pouvait plus chanter, il s'était mis à sa fenêtre et avait entonné *Une étoile d'amour*. La chanson finie, il retomba dans sa mélancolie:

— Le chant du cygne, dit-il doucement.

Son élève

Debussy aimait beaucoup la sentimentalité douce et tendre des chansons de Delmet, et il assurait non sans méchanceté:

— Le meilleur élève de Delmet, c'est Massenet.

Shakespeare et Willy

A l'exposition Alphonse Allais, on peut voir un texte de Sacha

Encouragez nos annonceurs

LE CLUB FRANÇAIS DU LIVRE

Les sélections mensuelles du CLUB FRANÇAIS DU LIVRE de Paris sont maintenant exposées à la librairie du NOUVEAU MONDE, 1290, rue Saint-Denis, au coin de la rue Sainte-Catherine, Montréal, et son directeur, M. Jean-Maurice Laporte, se charge de centraliser les commandes des abonnés canadiens. On peut également téléphoner pour obtenir plus de renseignements: Avenue 8-3947. Catalogue envoyé sur demande. Plus de 250.000 membres à travers le monde.



MONIQUE MILLER, en plus d'être une des Égyptiennes du MARIAGE FORCÉ, interprète aussi le rôle de Cécile dans le SGANARELLE de Molière que nous présente le T. N. M. au Gesù.

AVEZ-VOUS LU? Obsédés et Angoissés Nerveux-Timides-Mélancoliques

- I.—La Névrose: maladie trop peu comprise. 278 pp. \$2.50
- II.—La Névrose: cette grande misère humaine, 275 pp. \$2.50
- III.—La Névrose: rempart de la maladie, 270 pp. \$2.50
- IV.—Névrose, Conscience, Religion, 268 pp. \$2.50
- V.—Fautes à éviter en Education, 175 pp. \$1.50

par André La Rivière

Psychanalyste consultant et Catholique, de Montréal De la Société des Psychologues d'Amérique et d'Allemagne Stagiaire des Hôpitaux de Paris (1946-1951) Ancien boursier d'Europe des gouvernements de France et du Québec

Sommaire de chaque volume envoyé GRATUITEMENT sur demande

Les 5 volumes... \$10.00 (Franco)

Œuvres basées sur une expérience personnelle de plusieurs années de clinique psychanalytique faite auprès de patients religieux et laïcs

Tous ces ouvrages, très faciles à lire et rédigés d'après les textes de sa Sainteté le PAPE PIE XII concernant les sciences psychologiques sont APPROUVÉS A L'UNANIMITÉ PAR TOUS LES PRETRES-MEDICINS DU CENTRE DE PSYCHO-THERAPIE pour le Clergé français

Editions Psychologiques Enrg.,

3426, avenue Marcell, N.-D.-G., Montréal — HU. 8-4312

A la mémoire d'un grand écrivain

Au tour de quelques images de Colette, s'enrouleront, comme le volubilis sur une tige plus ferme, les paragraphes que ce journal veut, après tant d'autres, lui consacrer. Relire avec une suffisante attention un très grand écrivain, c'est le seul hommage véritable à lui rendre.

Cette poésie n'est à ras de terre, et retourne sans cesse comme la feuille d'arbre. Une phrase qui s'élève à une rapide euphorie pour ensuite s'abattre comme un flamme, ce rythme est fréquent chez Colette. C'est, dira-t-on, le mouvement même de la phrase française, mais s'affirmant dans la courbe la plus expressive. Ce rythme est peut-être aussi le lieu — le plus secret à la fois et le plus présent — où s'exprime, dans l'oeuvre de Colette, une certaine mélancolie foncière qui est celle même de vivre puis un jour de mourir; cette mélancolie est familière avec la manière discrète qu'ont les animaux et les plantes de disparaître, une fois leur vie terminée. Trois clans vifs, une graduelle et rapide retombée expriment, sous sa plume, mieux même que les mots, ce sentiment de désolante vanité que laisse toujours ce qui est beau à l'extinction.

"Elle pousse des cris légers: Te voilà est joyeux accouru; elle caresse d'un doigt noir, crochu, le bouton à tête plate, couleur verte, comme prête à siffler, d'un de ces grands lys des rivages qui s'élancent de la terre, grandissent si vite qu'on n'ose pas les regarder, épanouissent leur corolle et leur parfum maléfique de fruit mûr bleté, puis retournent au néant..."

Celle qui a tant aimé la terre et les vivants, et qui recevait à l'avance aucun goût pour les idées générales, a dû plus souvent que d'autres, devant la fugacité de toutes choses, se sentir comme "feu captif", ainsi qu'elle nomme la belle lionne qui voulut un jour lui exprimer sa grandiose détresse:

"Une pauvre belle lionne, récemment, m'isola, dans le lot des badauds massés devant sa grille. M'ayant choisie, elle se sortit de son long désespoir comme d'un sommeil, et ne sachant comment manifester qu'elle m'avait reconnue, qu'elle voulait m'affronter, m'interroger, m'aimer assez peut-être pour n'accepter que moi comme victime, elle menaça, étincelante et rugissante, un feu captif, se jeta contre les barreaux et soudain s'assoupit, lasse, en me regardant..."

"Les drames d'oiseaux dans l'air, les combats souterrains des rongeurs, le son haussé soudain d'un essaim guerroyant, le regard sans espoir des chevaux, sont autant de messages à mon adresse. Je n'ai plus envie de me marier avec personne, mais je rêve encore que j'épouse un très grand chat. Mon fiancé sera, le pense, bien aisé de l'apprendre..."

Il faut lire et relire cette phrase de la belle lionne, un lent défillement qui finalement vacille par vagues graduelles; et le paragraphe suivant, composé de même, d'un pathétique assourdi qui recouvre peu à peu des lames d'une ironie de plus en plus souriante.

Car l'ironie, chez Colette, n'est jamais mesquine. Elle s'en sert surtout contre elle-même. Les êtres sont trop passionnément intéressants, ils existent à ses yeux de façon trop intense pour qu'elle songe à utiliser contre eux ce réflexe de défense, du moins sans y mettre plus d'amitié que d'aigreur. Mais lorsqu'elle se présente elle-même, abandonnée par un de ses amoureux, comme "sourdement infatuée de son deuil tout neuf", la remarque n'est si juste que parce qu'elle traduit très délicatement et tout ensemble l'amertume et le courage. L'ironie n'est alors qu'une forme de la décence.

Cette décence, qu'elle rattache plus d'une fois à l'idée de la vieillesse et surtout de la mort, eût sans doute souffert des discussions qu'une admiration trop fougueuse provoque autour de la sienne. Vers le milieu de sa vie, Colette écrivait: "On (...) a trouvé un mot, l'autre jour, — un vieillard. Tout sec comme un crapaud d'eau font qu'il respire au temps de la vie. La mort, ainsi frustrée, d'une grande part de corruption, est plus décente à nos yeux de vivants. Corps friable et léger, ossements creux, un grand soleil dévorateur sur le tout, j'arache mon lot final!"

"Je m'applique parfois à y songer, pour me faire croire que la seconde moitié de ma vie m'apporte un peu de gravité, un peu de souci de ce qui vient après... C'est une illusion brève. La mort ne m'intéresse pas, — la mienne non plus..."

Nous donnera-t-elle ici le change? Peut-être croira-t-elle étuda jusqu'à la fin la seule essentielle gravité elle qui durant toute sa vie s'appliqua si gravement au détail de son métier et à l'avidité de vivre. Nul n'est plus grave, lorsqu'il s'agit, pour célébrer la beauté du monde, de tracer l'unique adjectif parfait, qui aura le pouvoir d'une transfiguration:

"Je prends encore la plume, pour commencer le jeu périlleux et décevant, pour saisir et fixer, sous la pointe double et ployante, le chatoyant, le fugace, le passionnant adjectif..."

Amour et respect du langage, du métier d'écrire, familiarité avec les ressources les plus raffinées du français, réécriture de vie à vie des mots oubliés au fond des dictionnaires et qu'on croirait qu'elle in-

"Je ne verrai rien avant ma mort d'aussi beau que cette enfant."
"Interdite qui avait envie de pleurer et qui tendait une rose."
"D'elle, de moi, poursuit Colette, qui donc est le meilleur écrivain? N'éclate-t-il pas que c'est elle?"



COLETTE

Le sentiment de la beauté, d'ailleurs, se satisfait des traces de grandeur la où l'on pense peu à les souligner:
"Ma terrible petite jumelle noire, avant-hier soir, ne se lassait pas de fouiller l'oeil de Michel Simon, mi-fermé, pathétique, comme le bel oeil du singe."

Lyricisme du quotidien, ironie et intime décence, gravité sans égal de l'artiste en face de son travail, sentiment perdu et poignant de toute beauté, certes, on peut dire de celle-là que des années impitoyables avaient dirigé loin des routes où la morale est de rigueur, qu'elle a du moins beaucoup aimé, l'accord s'est fait autour de son tombeau sur l'inconvenance qu'il y aurait à préjuger du destin d'aucun humain. Bizarre passion autour d'une mort; ne pense-t-on pas aussi à celle de Gide? Gide, pour qui une religieuse américaine avoua, durant qu'il vivait, qu'elle priait tous les jours Colette avec elle et ses suppliants de la communion des saints?

Que ce centon à la mémoire d'un très grand écrivain inspire à quelques-uns de relire son oeuvre, et d'y retrouver, parmi des pages discutables, parmi une surabondance dont la richesse même rassassie trop par moments, le sentiment exalté de la beauté du monde, qui est contenu pour notre joie.

Est-ce d'elle, est-ce de Sido, sa mère, la lettre qu'on trouve dans La Naissance du jour:
"Huit ans, ses cheveux noirs tout emmêlés, car elle avait couru pour apporter une rose. Elle restait sur le seuil de ma chambre, aussi effrayée par mon réveil que par mon sommeil."

Ecrivains pour la jeunesse?

Quelle est la place réservée aux écrivains pour la Jeunesse dans notre littérature?
Avant de poser la question: "Que deviennent-ils?", rappelons-nous quels buts ils se donnaient lorsqu'ils se groupaient en association en 1948. Je cite brièvement: a) faire connaître les auteurs et encourager les talents littéraires; b) développer le goût de la lecture chez les jeunes; c) produire des livres de qualité. Ces engagements ont-ils été respectés?

Depuis 1948 rien n'a été épargné pour la publicité de nos auteurs: biographies et photos dans les journaux destinés aux enfants; reproduction fragmentée de leurs ouvrages, catalogues, expositions; dans les librairies, les écoles, aux journées d'étude; concours divers, visite des auteurs dans les pensionnats, conférences publiques, émissions radiophoniques répétées, contacts avec les autorités religieuses et civiles, représentations officielles auprès des associations culturelles, prise de contact et collaboration étroite avec les bibliothécaires pour les jeunes; articles de fond dans les grands quotidiens et les hebdomadaires; exposés des principes qui doivent être respectés dans ce genre de littérature, nouvelles et articles dans les revues mensuelles; correspondance avec les autres provinces, avec l'étranger. Actuellement nous sommes en mesure d'affirmer que les livres de nos auteurs sont exposés en permanence à Rome et à Genève. Les découpages de journaux conservés dans nos archives et nos procès-verbaux sont une preuve éloquente de cette déclaration: "Le Institut culturel Jeunesse maintient toujours ses classes de stylistique et de psychologie. Voilà ce que le TEMPS et le TRAVAIL nous ont permis d'accomplir. Par le fait même, nous devons admettre que les premiers buts ont été servis avec un zèle jamais démenti. Et tout n'est pas fini, loin de là. Au début nous avons emprunté la tribune pour attirer les regards vers nous; à présent cette première étape est un peu amortie, il se trouve des sentinelles pour veiller dans l'ombre à l'entretien du feu sacré. Un travail se poursuit en profondeur: nous n'avons plus les applaudissements tapageurs de la foule, mais il nous reste la satisfaction intime du devoir accompli. Il ne se passe pas de semaines sans que, par le truchement de notre association, des renseignements précieux soient fournis, des échanges de vues soient rendus possibles, des ouvertures soient facilitées; des directives techniques soient données gratuitement. Et cela nous conduit vers la réalisation de notre dernier but: produire des livres de qualité.

C'est difficile, c'est long, ce n'est pas impossible. N'oublions pas la loi du TEMPS, c'est un grand maître, mais nous n'avons pas le temps de l'attendre, il faut aller vers elle dans la question admet avec nous que la production littéraire n'est pas le résultat d'un coup de hasard ni d'une découverte scientifique; ce n'est pas non plus une simple entreprise financière. Malgré les meilleurs possibiltés commerciales, un livre sera de qualité, non pas parce qu'il est rempli de belles images aux couleurs ravissantes, non pas parce qu'il se détaille à bon compte, mais si, avant tout, il est "bien écrit". Et pour savoir bien écrire il faut apprendre à bien lire.

Actuellement le plus grand facteur de progrès pour l'essor de la lecture chez les jeunes est la bibliothèque pour enfants qui, heureusement se multiplie chez nous. Nous devons donc mettre tous nos efforts à seconder le travail admirable qu'accomplissent ces bibliothécaires diplômés. En passant le seuil de cette "porte d'or"

qu'est une bibliothèque, l'enfant s'engage sur la voie enchantée d'une lecture intelligente et enrichissante par laquelle il apprendra, dans la joie, les secrets de la science et ceux de la vertu. Il apprendra, dans les livres, à connaître, à choisir, à goûter, à s'alimenter à la meilleure source. Le jour où il sera devenu adulte, riche de sa formation première, et si c'est véritablement sa "vocation", il viendra grossir les rangs de nos ECRIVAINS POUR LA JEUNESSE.

Le directeur de la Librairie du N.-M. vous écrit...

Madame, monsieur, Si vous aimez la lecture, nous avons la présomption d'espérer que le lancement du Club du Nouveau Monde vous intéressera énormément et c'est pourquoi nous prenons aujourd'hui la liberté de venir vous en dire quelques mots.

Tout membre du Club du Nouveau Monde reçoit chaque mois une liste de vingt-cinq livres suggérés par notre comité de lecture, choisis parmi les plus récents dans la production des meilleurs écrivains français. Ce qui n'empêche pas tout membre du Club de faire lui-même son choix dans le lot de tous les livres écrits en français et actuellement sur le marché.

Dès la réception de votre commande, accompagnée d'un mandat-poste ou bien d'un chèque couvrant environ 20% du coût total, nous l'expédition immédiatement à notre bureau d'achats à Paris. Et quelques semaines plus tard, vous avez les volumes demandés.

Mais le plus important, le meilleur avantage du Club du Nouveau Monde, c'est que vous payez votre livre beaucoup moins cher. Nous vous invitons cordialement à comparer nos prix avec ceux de n'importe quel libraire, vu que c'est la meilleure méthode pour nous de vous compter désormais parmi les membres du C.N.M. Car, déjà comme des centaines d'autres, vous pourriez dire avec raison: pourquoi payer plus cher ailleurs?

En achetant vos livres français au Club du Nouveau Monde, vous payez pas plus cher que si P.S. — Librairie ouverte tous les jours de 9 h. à 6 h.

Jean-Maurice LAPORTE.

Si peu de temps...

On a si peu de temps sur terre
On a vraiment si peu de temps
Qu'il faudrait se hâter de faire
Le bonheur de quelques enfants

Qui pleuraient quand on est passé.
Mais on n'y passe pas longtemps
Et c'est parfois très long de faire
Un sourire à peine esquissé.

Et c'est une chance inouïe
Qui ne passe que rarement
Deux fois dans une même vie
De rencontrer un enfant triste.

Et, de nous en apercevoir.
On a si peu de temps sur terre
Il faut se hâter de bien voir...

Gilles VIGNEAULT

Discussion
—Vous cédez toujours aux arguments d'une femme, disait-on à Pierre Benoit:
—Pas toujours dit-il, mais il est vrai que le visage d'une femme est toujours un argument de poids... pour ou contre.

Chacun son lot
Un mot de Pierre Sipriot, au cours de ses entretiens avec Jacques Chardonne autour du micro:
—Dans un couple, la femme se dévoue, l'homme se sacrifie.

La clé de la réussite
Cours de psychologie pratique
Cours initial — prix: un dollar. Envois immédiats par retour du courrier.
Cercle Psychologique, Dept. B, Casier postal 516, Station B, Montréal.
Nom:
Adresse:
Cl-joint \$1.00

Sans aucun doute
Un des plus importants ouvrages de notre littérature
JOURNAL
par SAINT-DENYS GARNEAU
Témoin de notre génération
EDITIONS BEAUCHEMIN

burton's
libraire
COLLECTION COMPLETE
"LE MONDE EN COULEUR" 5.00
LA FRANCE, LE PORTUGAL, LA SUISSE, L'ALLEMAGNE, etc.
COLLECTION COMPLETE
"COULEURS DU MONDE" 2.75 et 3.00
PARIS, VENISE, L'ALSACE, LA BELGIQUE, LA SYRIE, etc.
LA CHINE DANS UN MIROIR
Claude Roy. Nombreuses photos et illustrations 9.50
DE L'INDE AU CAMBODGE
René Grousset et Jeanne Auboyer 11.50
SUDANESE SCULPTURE
F. H. Lem. Nombreuses photos 5.50
EXTREME ORIENT
Henri et Hélène Hoppenot 7.75
HELVETIE
Charles Guyot et Théo Frey 9.50
PORTUGAL
Dr. F. P. Marjay 9.50
RAPPEL
LES CANADIENS ERRANTS
Jean Vaillancourt 2.00
1004 ouest, rue Ste-Catherine UN. 6-8771

BOURSE DE MONTREAL

Bourse de Toronto

Bourse de N.-Y.

Titres au Comptoir

Table of Montreal stock market data with columns for stock names, prices, and changes.

Table of Toronto stock market data with columns for stock names, prices, and changes.

Table of New York stock market data with columns for stock names, prices, and changes.

Table of exchange rates and commodity prices under 'Titres au Comptoir'.

BOURSE CANADIENNE

Table of Canadian stock market data with columns for stock names, prices, and changes.

Table of Canadian stock market data with columns for stock names, prices, and changes.

Table of Canadian stock market data with columns for stock names, prices, and changes.

Table of Dow Jones averages and other market indicators.

Table of average stock prices for New York.

Table of average stock prices for Toronto.

Section titled 'Petites annonces du "Devoir"'.

Section titled 'AUX IMPORTATEURS'.

Section titled 'Appartement chauffé à louer'.

Section titled 'Emplois demandés'.

Section titled 'MEUBLES'.

Section titled 'LES ENCHERES'.

Section titled 'CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES'.

Section titled 'ASSURANCES'.

Section titled 'Horace Labreque'.

Section titled 'BREVETS D'INVENTION'.

Section titled 'Brevets d'Invention'.

Section titled 'BREVETS D'INVENTION'.

Section titled 'BREVETS D'INVENTION'.

Section titled 'BREVETS D'INVENTION'.

Section titled 'BREVETS D'INVENTION'.

Section titled 'BREVETS D'INVENTION'.

Section titled 'BREVETS D'INVENTION'.

Section titled 'BREVETS D'INVENTION'.

Section titled 'BREVETS D'INVENTION'.

Section titled 'BREVETS D'INVENTION'.

Section titled 'BREVETS D'INVENTION'.

Section titled 'BREVETS D'INVENTION'.

MINES HORS-LISTE

Table of mining stocks listed under 'MINES HORS-LISTE'.

MOYENNES DE MONTREAL

Table of Montreal market averages.

Prix des grains

Table of grain prices.

Fonds Mutuels

Table of mutual funds.

MOYENNES DE TORONTO

Table of Toronto market averages.

MOYENNES DE N.-Y.

Table of New York market averages.

Obligations internationales

Table of international bonds.

MOYENNES DES OBLIGATIONS

Table of bond averages.

AVIS AUX CREANCIERS

Notice regarding creditors' meeting.

AVIS AUX CREANCIERS

Notice regarding creditors' meeting.

AVIS AUX CREANCIERS

Notice regarding creditors' meeting.

AVIS AUX CREANCIERS

Notice regarding creditors' meeting.

AVIS AUX CREANCIERS

Notice regarding creditors' meeting.

AVIS DE PREMIERE ASSEMBLEE

Notice regarding shareholders' meeting.

AVIS DE PREMIERE ASSEMBLEE

Notice regarding shareholders' meeting.

AVIS DE PREMIERE ASSEMBLEE

Notice regarding shareholders' meeting.

AVIS DE PREMIERE ASSEMBLEE

Notice regarding shareholders' meeting.

AVIS DE PREMIERE ASSEMBLEE

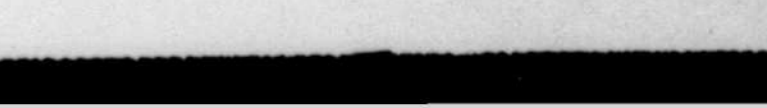
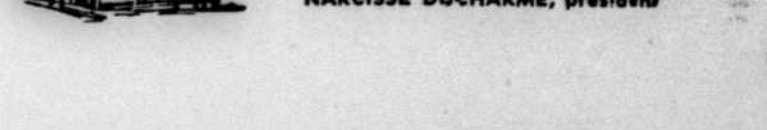
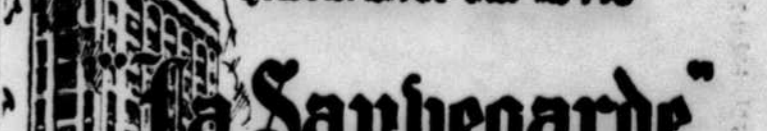
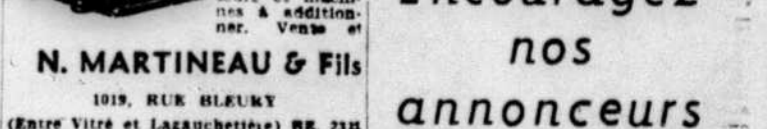
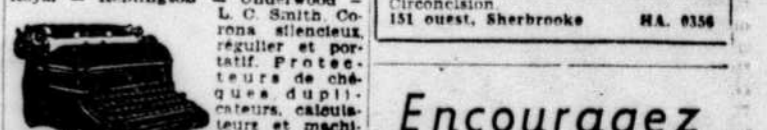
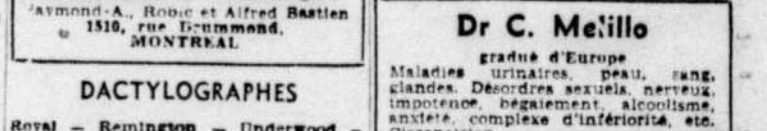
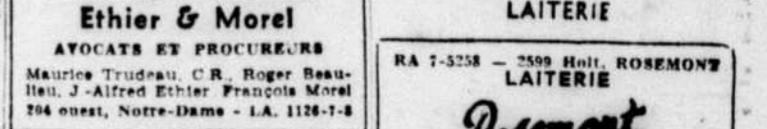
Notice regarding shareholders' meeting.

AVIS DE PREMIERE ASSEMBLEE

Notice regarding shareholders' meeting.

AVIS DE PREMIERE ASSEMBLEE

Notice regarding shareholders' meeting.



Horizons sportifs Hamilton rend visite aux Alouettes

(par BERT SOULIERE)

Dick Irvin a posé un geste qui s'imposait, jeudi soir dernier, au Forum, jusqu'à la fin de la première période de la joute entre les Canadiens et les Maple Leafs de Toronto, il refusa Claude Evans des buts pour le remplacer par Charlie Hodge. L'instructeur des Habitants a, apparemment, retiré Evans de la cage du Tricolore non nécessairement parce que les hommes du pilote King Clancy l'avaient déjoué à deux reprises au cours du premier vingt minutes et que Claude Evans avait été relativement faible sur chacun des deux buts, mais pour la principale raison que certains spectateurs, non satisfaits du rendement de Claude Evans qui, la veille au soir à Toronto, avait été pris en défaut cinq fois, en ont profité pour le conspuer. Cette attitude d'une petite partie de la foule à la joute de jeudi n'était sûrement pas de nature à faciliter la tâche d'Evans. Elle ne faisait qu'empirer les choses et compliquer son travail. Irvin a vite compris qu'il était préférable pour Claude Evans de le remplacer par un autre gardien de buts.



Même si Evans n'a pas trop bien paru sur les deux premiers buts enregistrés par le Toronto, il ne méritait pas un tel sort. D'ailleurs, tous les amateurs de hockey savent parfaitement bien que Claude Evans n'est pas un Jacques Plante. Et lorsque Plante fut blessé, ce n'est pas Claude Evans qui se rendit aux quartiers généraux du club Canadien pour offrir ses services. C'est Dick Irvin qui lui a demandé de protéger la forteresse des Habitants. Claude Evans a accepté, il a rempli ses fonctions le mieux possible. Mais ce n'est pas un cerbere du calibre de Plante et, naturellement, on ne pouvait s'attendre à ce qu'il affiche la tenue du gardien de buts régulier du Bleu, Blanc, Rouge. Évidemment, c'est le privilège du spectateur qui paie son admission pour assister à un sport quelconque, d'applaudir ou de conspuer un joueur. Mais en certaines occasions, il faut avoir une certaine sympathie pour un athlète qui est appelé d'urgence par son gérant pour abattre une besogne au jeu. Il faut également tenir compte des circonstances. Claude Evans méritait cette sympathie, car il avait cette tâche ingrate de chasser les patins d'un excellent gardien de buts.

Le petit Charlie Hodge a très bien fait ses débuts dans les filets des Canadiens contre le Toronto. Deux buts ont été comptés à ses dépens, dont un relevant purement de la chance, celui de Klukay. Hodge nous a surtout impressionné par sa rapidité à se déplacer entre les poteaux. Sa stature physique, plus ou moins délicate, lui permet de couvrir rapidement ses angles. Ses réflexes sont bons. Il possède une bonne paire de mains pour arrêter le disque à la volée. Son jugement ne laisse pas à désirer, surtout lorsqu'il se voit dans l'obligation d'effectuer le premier geste devant un rival seul autour de ses filets. Le seul défaut toutefois que nous reprochons à Charlie Hodge, c'est sa grande générosité à donner des rebonds parfaits à l'adversaire après avoir bloqué le caoutchouc avec son bâton. Cette politique est extrêmement dangereuse pour n'importe quel gardien de buts, principalement quand le disque rebondit en ligne droite devant sa cage. Mais Charlie Hodge est un jeune cerbere. Il en a encore à apprendre. Il sera un gardien de buts beaucoup supérieur le jour où il réussira à corriger ce vilain défaut.

Vraisemblablement, Charlie Hodge devra défendre les buts du Canadien jusqu'au retour de Jacques Plante. S'il doit accomplir un tel travail, il lui arrivera parfois d'être faible sur un ou même plusieurs buts. Il lui arrivera également d'être nerveux dans les situations critiques. Hodge n'a pas l'expérience d'un Plante. On ne peut lui demander l'impossible. Le spectateur aux parties du Canadien pourra faciliter sa tâche en l'encourageant. Le conspuer parce qu'il a fait preuve d'une certaine



MIGHTY RED participera à la réunion de courses qui aura lieu en fin de semaine à la piste du Parc Richelieu au Bout-de-l'Île. Les amateurs de courses sous harnais profiteront des deux matinées offertes avant la clôture de la saison dans la métropole.

Une foule-record est prévue cet après-midi au stade Molson

par Marc PILON

Les Tiger-Cats de Hamilton rendent visite aux Alouettes de Montréal, au stade Molson, et les autorités du club de football local affirment que la plus grosse assistance à une joute de football à Montréal sera au terrain universitaire quand la partie commencera à 1 h. 30 cet après-midi. Depuis le début de la semaine, le bureau des Alouettes n'a plus de billets à vendre. Tous les journalistes, chroniqueurs sportifs et les personnes qui, de près ou de loin, sont en contact avec les Alouettes ou le département du sport de l'Université McGill, tentent par tous les moyens d'obtenir ces billets extrêmement rares.

On s'attend à une foule variant entre 20.000 et 25.000 personnes. On affirme même que certains billets ont été échangés pour des prix variant de \$10 à \$25 par carton.

L'intérêt exceptionnel de toute la population pour ce match sportif est contagieux, et partout on parle de la joute qui mettra aux prises des adversaires qui se rencontrent six fois cette saison. Les Alouettes ont remporté cinq victoires, mais quatre d'entre elles ont été gagnées lors du calendrier de joutes régulières, et l'autre, celle de mercredi, par 14-9, à Hamilton, dans la première joute d'une série éliminatoire.

Le résultat de la joute de cet après-midi décidera du champion de l'Est canadien, car le total des points des deux parties doit dépasser 370 points. Hugo a obtenu 4.880 points et Patterson 4.302 points, soit un avantage de 578 points.

Le résultat de la joute de cet après-midi décidera du champion de l'Est canadien, car le total des points des deux parties doit dépasser 370 points. Hugo a obtenu 4.880 points et Patterson 4.302 points, soit un avantage de 578 points.

Fièvre sans précédent pour la classique de cet après-midi

Belle journée en perspective pour les spéculateurs — On offre jusqu'à \$40 pour deux billets

(P.C.) — Les "scalpers" se sont sérieusement mis à l'oeuvre hier soir alors que la fièvre du football a commencé à prendre des proportions inconnues jusqu'ici dans la métropole canadienne, à la veille de la joute décisive entre les Tiger Cats de Hamilton et les Alouettes de Montréal, pour le championnat du Big Four.

Tous les 17.163 billets au Stadium Molson de l'Université McGill sont vendus depuis mardi. On ne sait pas exactement combien de personnes verront la joute de ce soir, mais on estime la possibilité qu'il y ait une foule de 24.000 personnes à la partie.

Grâce à leur victoire de 14-9 remportée sur les Cats à Hamilton, mercredi après-midi, les Alouettes commencent cette joute avec une avance de cinq points. En dépit des prévisions plus ou moins encourageantes de la météo

Tour du chapeau pour le St-Arnauld

Le club St-Arnauld a écrasé hier soir le Terry Machin au compte de 9-3. Jean Desautels a réussi le tour du chapeau pour les vainqueurs. Blouin a réussi le même exploit. Bagshaw et Monroe furent les vedettes des perdants.

Jacques Forest brille

Jacques Forest s'est mis en vedette, hier soir, dans la Ligue Métropolitaine, alors que le club Maisonneuve a défait le Parc Extension au compte de 6-1. Forest a réussi le tour du chapeau. Les autres compteurs du Maisonneuve furent Rhéaume, Racine et DiTomasso. Parent a évité le blanchissage à son club.

Trop tard pour les Marquis

Québec (P.C.) — La Ligue Junior du Québec a refusé, dans un vote par télégramme, de readmettre les Marquis de Jonquière dans ses cadres, a déclaré hier soir M. Lionel Fleury, président de la Ligue.

Joueurs engagés

Les Marquis se sont retirés de la Ligue Junior de Québec, après avoir éprouvé des difficultés à s'occuper du personnel depuis l'immensement de la saison. Ils aient également éprouvé des difficultés à se conserver un instructeur.



AVEC HAMILTON. — Les Tiger-Cats de Hamilton engageront la lutte avec les Alouettes cet après-midi au stade Molson dans la deuxième joute de la finale du circuit Big Four. FRANK DEMPSEY est l'un des meilleurs joueurs du club Hamilton que le public montréalais verra à l'oeuvre.

Le Royal a maintenant trop de joueurs de défense

McKay au repos. Shvetsz évoluant à l'avant, il reste cinq joueurs d'arrière-garde au pilote Pete Morin — Valleyfield ici dimanche après-midi par Gerry GOSSELIN

Le Royal, qui a réussi à se maintenir une lourde fin de semaine sur les épaules, en première position de la Ligue Professionnelle du Québec, grâce à l'échec subi en effet les Sénateurs d'Ottawa, samedi jeudi par les Cataractes de Shawinigan, a soir, dans la capitale canadienne.

Les Sénateurs, qui alignent tant de puissants compteurs et qui sont renforcés par la présence dans leurs rangs de Wild Bill Ezimicki, offriront une vive opposition aux meneurs du circuit. Plusieurs joueurs des Sénateurs n'ont pas encore répondu aux espérances que l'instructeur Georges Boucher fondait sur eux, et ils veulent conserver leur poste, ils devront sortir de leur léthargie et compter plus souvent pour améliorer leur position dans le classement.

Dans le camp du Royal, il régnait beaucoup d'optimisme et on devient de plus en plus confiant de remporter le championnat à la fin de la saison régulière. Le club local, qui se plaignait d'avoir pas assez de réservistes, a actuellement deux de trop et deux de moins. Les joueurs de la ligne bleue par Don Marshall et Al Dewsbury ainsi que Claude Evans, qui reviendra dans la cage du Royal. Don Marshall a pratiqué toute la semaine et avec Skippy Burchell au centre et Ike Hildebrandt à l'aile droite il a formé une ligne qui a reboué l'instructeur. Quant à Dewsbury, le joueur de défense obtenu des Black Hawks de Chicago, il sera en uniforme pour ces deux importantes joutes.

Le Royal, qui était faible à la défense, a maintenant un surplus d'arrière-gardes. Sans McKay, il reste cinq défenses: Glen Harmon et Rolland Rousseau, Al Dewsbury, Red Bonnas et Ernie Roche. Bill Shvetsz, qui évolue actuellement à l'avant, est aussi un joueur de défense.

Les Braves de Valleyfield, si populaires auprès des amateurs de Montréal, seront les visiteurs dimanche après-midi au Forum. Leur victoire de jeudi, au compte de 6-3 sur les As de Québec, indique bien qu'ils sont en grande forme et qu'ils ne manquent pas de donner du fil à retordre au Royal.

Bob Breault brille et le club Dow remporte sa troisième victoire

Dans la Ligue Montréal, hier soir, le club Dow a blanchi le Canadien Kickers au compte de 3-0 pour sa troisième victoire d'affilée et le premier blanchissage de la saison pour le cerbere Bobby Breault. Gallagher a brillé à l'offensive avec deux buts. Johnny Gauthier a aussi compté à deux reprises. L'autre compteur fut Marion.

Gain du C.N.R.

Dans la deuxième joute au programme, le C.N.R. a défait le Beauharnois au compte de 8-3. Bassi a compté trois buts et contribué à un autre. Pour les perdants, Desmarais a participé à tous les buts de son club.

SOMMAIRE

Première période

1-Dow, Gallagher 3.09
(Landry) 3.09
Pun: B. Young

Deuxième période

2-Dow, J. Gauthier 6.07
(G. Gauthier, Caduc) 6.07
3-Dow, Gallagher 11.10
(Duranceau) 11.10

PRECOCES

Détroit, (A.P.) — Le receveur Frank House et le joueur de premier but Wayne Belardi ont signé leurs contrats avec les Tigers de Détroit pour la prochaine saison.

Le hockey

AUJOURD'HUI

Ligue Nationale
Hagers & Canadien, Boston à Toronto, Chicago à Détroit.

Ligue Américaine
Pittsburgh à Cleveland, Buffalo à Hershey, Providence à Springfield.

Ligue du Québec
Royal à Ottawa.

DEMAIN

Ligue Nationale
Canadien à Boston, Toronto à Rangers, Detroit à Chicago.

Ligue Américaine
Buffalo à Providence.

Ligue du Québec
Valleyfield à Royal (2:30 p.m.)
Québec à Shawinigan,
Ottawa à Châteauguay.

Ligue du Québec
Ottawa Shamrocks à Canadien, (exposition 4:30 p.m.)
Trois-Rivières à Québec.

Le classement

Ligue Nationale

É	D	N	PP	PP	PP
Canadien	18	9	3	1	41
Toronto	16	9	4	1	38
Détroit	15	9	4	1	38
Rangers	14	8	2	2	32
Chicago	13	8	2	2	32

Ligue Américaine

É	D	N	PP	PP	PP
Hershey	16	8	3	3	47
Pittsburgh	14	9	4	0	41
Cleveland	17	7	2	4	38
Springfield	16	7	2	4	38
Boston	15	8	2	4	38
Providence	16	8	2	4	38

Ligue du Québec

É	D	N	PP	PP	PP
Royal	16	9	6	1	44
Québec	14	9	4	0	41
Shawinigan	14	7	1	4	37
Châteauguay	14	7	0	3	33
Ottawa	15	8	0	3	36
Valleyfield	15	5	11	0	35

Ligue Junior

É	D	N	PP	PP	PP
Trois-Rivières	1	0	0	0	3
Shawinigan	1	0	0	0	3
Canadien	1	0	0	0	3

Slade conspué

New-York (A.P.) — Floyd Patterson, jeune champion des Jeux olympiques de 19 ans, a envoyé son adversaire au plancher cinq fois pour remporter une décision unanime sur Jimmy Slade, dans leur combat de huit rounds. Après la quatrième ronde, la foule se mit à entonner en chœur "Let Me Call You Sweetheart".

Le collège Roussin défait N.D.G.

Dans la Ligue Métropolitaine, hier soir, le Collège Roussin a défait le N-D-G, au compte de 4-2. Scutin, Cardinal, Vinet et Blouin ont compté pour Roussin. Sharp et Lann ont réussi les buts des perdants.

FORUM

LIGUE NATIONALE
Ce soir, à 8 h. 15
RANGERS VS CANADIENS

Sieges: \$1.50 dans la section Terrasse en vente ce matin, à 10 h.
Admission générale: \$1.50, \$1.25

DIMANCHE LE 21 NOVEMBRE
(LIGUE DU QUÉBEC)
VALLEYFIELD VS ROYAL

Prix: Sieges réservés, \$1.30, \$1.25, \$1.00. Admission générale, \$1.00. Enfants, \$0.50, sections non réservées. Billets en vente samedi matin à 10 heures

DIMANCHE LE 21 NOVEMBRE
à 8 h. 30 P.M.
LIGUE DE HOCKEY JUNIOR
OTTAWA SHAMROCKS VS LIGUE JUNIOR OTTAWA

CANADIENS
Ligue Junior de Québec

Prix: sieges réservés, \$1.25, \$1.00 en vente samedi après-midi, à 1 h. h. Admission générale: \$0.50; enfants, \$0.25, en vente dimanche soir, à 10 heures

Symbole de supériorité!

LA MARQUE DU CHAPRAU LE PLUS RENOMMÉE AU MONDE

STETSON

Modèle "Ambassador"

Il se porte plus de chapeaux Stetson que de toute autre marque. La raison est simple: depuis des années, Stetson offre ce qu'il y a de mieux en fait de qualité, d'élégance et de fabrication soignée... bref, tout ce qui donne de la valeur à un chapeau. Quatre-vingt-dix ans de renommée attestent la supériorité des chapeaux Stetson. Prix: à compter de \$8.95.

Les excellents chapeaux pour dames STETSON se vendent dans tous les bons magasins de chapeaux.

CAVALCADE SPORTIVE par Gérard "Gerry" Gosselin

Les Alouettes de Montréal ont remporté une brillante victoire sur les rudes Tiger-Cats de Hamilton, mercredi après-midi. Nous en avons suivi les péripéties à l'écran de la télévision et nos porte-couleurs nous ont fait passer plusieurs moments d'anxiété. Mais, par-dessus les émotions de la rencontre, nous avons du subir comme tous les téléspectateurs les éclats de voix partisans d'un annonceur qui oubliait qu'il était payé pour décrire le jeu tel qu'il se produisait en se lançant dans des considérations partisans en faveur de son club favori, les Tiger-Cats de Hamilton. Rien n'est plus disgracieux, surtout depuis l'avènement de la vidéo, que des annonceurs chauvins et partisans. La télévision nous aura rendu ce service de nous débarrasser des descriptions d'événements sportifs qui ressemblaient trop à des discours politiques. Aussi longtemps que l'auditeur ne voyait pas ce qui se passait, la voix magique pouvait simuler un enthousiasme communicatif en décrivant des scènes fantaisistes qui ne correspondaient pas à la réalité, se transporter dans des élans d'éloquence qui faisaient frissonner les auditeurs, jouer du crescendo à volonté et épuiser toutes les ressources de l'art de la parole.

Mais trop souvent, c'était bien le cas de le dire, c'était surtout des "paroles en l'air". La télévision et son écran à pose des bornes, des limites et des cadres au vocabulaire, à l'imagination, au feu sacré des énoncés. Ceux qui, aujourd'hui, ont la mission, d'ailleurs grassement rémunérée par les commanditaires, sont astreints à la stricte vérité. Vérité ne suffit plus. Ce n'est pas tant le spectacle lumineux qu'ils doivent animer par la parole, mais la réaction qu'on fait à la caméra sur l'écran. Si la caméra suit une rondelle, au hockey, pendant qu'une bataille se déroule à l'autre bout de la patinoire, l'annonceur peut difficilement courir "les deux lièvres à la fois". Il doit se contenter de décrire le jeu présenté par l'image. En le faisant avec sobriété, comme le fait si bien un René Lecavallier, en se gardant de manifester ses sympathies, en se limitant à une description fidèle de ce que l'écran reproduit, il se protège contre les erreurs, les manques de précision qui, inévitablement, le rendent impopulaire auprès de ses auditeurs qui, la plupart du temps, connaissent les règlements et n'aiment pas se faire imposer des opinions toutes faites.

Lors de cette joute à Hamilton, celui qui en faisait la description à la télévision était nettement un partisan du club ontarien. Carl Voyles lui-même n'y aurait pas apporté plus de partialité. Il alla même, à une couple de reprises, jusqu'à questionner le jugement des arbitres. "Are they going to call that pass incomplete?" demandait-il indigné, alors que les arbitres se consultaient pour décider si une passe des Tiger-Cats avait été acceptée dans les limites du terrain. Disgracieux. Dans son enthousiasme, il se permettait parfois de réver tout haut, en prédisant la victoire des Tiger-Cats. "You are going to win a while of a turnoff if we win that ball game". Chaque bon mouvement de ses favoris était ponctué d'éclats de voix victorieux. Et lorsque Howell enregistra le premier touché de la partie pour donner l'avance à son club, environ huit minutes avant la fin du temps réglementaire, les accents de son délire atteignirent un summum qui parut menacer le haut-parleur de l'appareil. Dominant les braves de la foule, il pérorait avec faconde sur cet exploit unique. Mais lorsque, trois minutes plus tard, Hunsinger enregistra le touché des Alouettes, sa voix, pour le décrire, avait la calme solennité de son Eminence le cardinal.

Jacques Viau mène chez les compteurs dans la L.H.D.

Jacques Viau, sympathique athlète de St-Remi, est monté seul en première position chez les compteurs de la Ligue de Hockey de Montréal. Il a obtenu une tenue remarquable cette saison. Ce centre est monté en quatrième position avec quatre autres joueurs. O'Connor a accumulé six points depuis le début de la saison soit le même nombre que Paul Bergeron. Gerry Tremblay, Robert Beaucage et Bernard Averdure. André Racine, une recrue des ages a beaucoup impressonné depuis le début de la saison. Il occupe la troisième position chez les compteurs, ayant obtenu cinq buts et trois assistances pour un total de huit points. Les Sages occupent toujours la première position de la ligue. E. Smith remporte trois victoires et nul une fois en quatre joutes pour un total de sept points. Les Grads suivent avec cinq points. Lors du programme de lundi prochain, le Toiem, ayant subi quatre défaites consécutives, s'affranchira aux Grads la première A. Mercier, Grads, 4 12 0 3. Les Hobos seront J.L. Dufresne, Ho. 4 17 1 4.2. Posés aux Sages dans la deuxième J.P. Renaud, Tot. 3 19 0 6.3.

Le Canadien décroit les Rangers

Charlie Hodge sera dans la cage des Habitants - Duel prévu entre "Boum Boum" Geoffrion et Danny Lewicki

Les six clubs de la Ligue de hockey Nationale seront à l'oeuvre en fin de semaine. Chaque équipe jouera deux parties. Pour leur part, les Canadiens de l'instructeur Dick Ivin reçoivent, ce soir, les Rangers de New-York. La partie commencera à 8 h. 15 précises. Immédiatement après la partie, les Canadiens prendront le train à destination de Boston où ils en viendront aux prises, demain soir, avec les Bruins du gérant Lynn Patrick. Les Rangers en seront à leur deuxième visite au Forum cette saison.

Nos Carabins se préparent en vue de l'ouverture de la saison

Une activité fébrile règne à l'Université de Montréal et sur la patinoire de pratique des Carabins. C'est en effet samedi, le 27 novembre prochain, à l'Auditorium de Verdun que débutera la saison régulière du hockey interuniversitaire. Tous les adeptes de ce sport connaissent le dynamisme et le prestige de cette formidable équipe de l'U. de M. qui, cette année, sera des plus extraordinaires. M. Arthur Thérien, sportif à toute épreuve et d'un développement exceptionnel, instructeur des Carabins depuis 1946, est plus que fier de ne jamais de mener son équipe vers le championnat de hockey de la saison. Il est conscient de la tâche ardue qui l'attend et pour leur combattive acharnée.

Cortez et Rougeau s'affaqueront à Russell et Hughes, mercredi

Le vainqueur devant affronter le champion mondial de l'association internationale de lutte, Robert Cortez et Johnny Rougeau s'affaqueront mercredi soir prochain dans un match de lutte libre. Cortez, champion du monde de la catégorie des poids moyens, affrontera Rougeau, champion du monde de la catégorie des poids légers. Le match sera diffusé en direct par la radio.

Tennis sur table au Centre paroissial de l'Imm.-Conception

Comme par les années passées, le Centre paroissial de l'Immaculée Conception organise son grand tournoi-invitation de tennis sur table. Les inscriptions s'annoncent nombreuses et les fervents de tennis sur table devraient se faire un plaisir de participer à ce tournoi qui se déroulera au gymnase du Centre, à 4265 rue Papineau.

Les As de Verdun opposés au Mt. St-Antoine en lère place

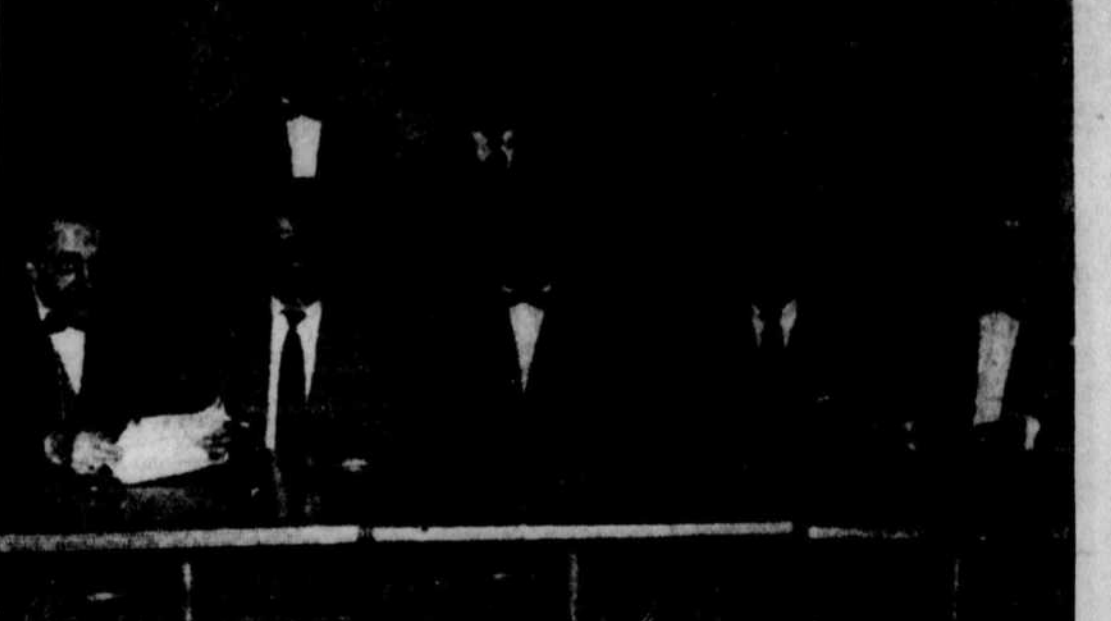
La Ligue de Hockey Laurentien-Cent-de-Paul et l'instructeur, C. Coit est confiant de voir les joueurs remporter de nouveau. Des équipes de ce côté, Roland Desrochers, instructeur des Leisirs, croit que son équipe sortira de ce léthargie. Il faut avouer cependant que le St-Vincent-de-Paul a été le club le plus malchanceux depuis le début de la saison. Desrochers compte beaucoup sur Daigle, Marc-Aurèle, Dubord, Galarneau et Trudeau pour remporter la victoire.

Grand concours de natation

Un grand concours de natation sera disputé ce soir, à la Palestre Nationale. Toutes les principales associations de la ville ont été invitées à prendre part à ce tournoi et de nombreuses inscriptions ont été reçues assurant le succès de ce concours. Le programme se compose de vingt épreuves et les clubs Concordia, Y.M.H.A., Y.M.C.A., McGill et National ont inscrit leurs meilleurs nageurs dans ces concours.

Une victoire de l'école des arts et métiers

Trois joutes ont été disputées, mercredi soir dernier, dans la Ligue de hockey des Ecoles de l'enseignement spécialisé. Dans la première joute, l'Ecole de l'automobile (section B) se disputèrent la victoire. L'Ecole des métiers commerciaux l'a emporté sur l'adversaire par le compte de 3-1. Pour les gagnants, les compteurs furent Jean Bolduc, Pierre Jetté et Pierre Roy. Chez les perdants, Donat Desbiens a évité le blanchissage de son club en comptant l'unique but.



Le championnat de boxe amateur de Montréal sera disputé les 6 et 7 décembre, au Centre Paroissial de l'Immaculée-Conception. Voici la photo du Comité chargé de la préparation de cet événement. Assis, de gauche à droite: Dan Murray, arbitre et sportif bien connu; Roland Morin, président de la Section de boxe, au Centre; le Dr Fernand Desaulniers, président du Comité; Tony Bergeron et Gerry Gosselin, directeurs, Debout, de gauche à droite: M. Jacques Chevrier, instructeur de boxe; M. Marcel Racine et M. Paul Panneton, directeurs, deux des âmes dirigeantes du Centre Paroissial.

Brèves nouvelles sportives...

Brooklyn, (AP) — Walter J. O'Malley, président des Dodgers de Brooklyn, a déclaré hier qu'il n'existe aucun projet de déménager ou de vendre la franchise des Dodgers. De retour d'un voyage dans les Caraïbes, O'Malley est revenu à ses bureaux pour affirmer qu'il a l'intention de garder le club à Brooklyn. "Je ne connais pas l'avenir, a-t-il dit, mais actuellement il n'est pas question de déménagement. En ce qui concerne le mémoire est fidèle, on a cherché à acheter les Dodgers à peu près à tous les mois."

Toronto, (AP) — Les Maple Leafs de Toronto ont perdu les services de l'ailier gauche Gordie Hännigan pour un mois. Hännigan s'est fracturé une main après avoir été mis en échec, jeudi soir, par Jean Béliveau, au cours de la partie contre les Canadiens.

Chicago, (AP) — Paul Richards le grand patron des Orioles de Baltimore et le gérant général des White Sox de Chicago, Frank Lane, ont hier discuté d'échanges possibles, mais Richards a dit à la suite de cet entretien que rien de concret n'a été décidé.

New-York, (AP) — La Commission athlétique de l'Etat de New-York a suspendu deux officiels du London Sporting Club et 4 gérants de boxeurs à la suite d'une enquête sur des accusations de favoritisme. On a suspendu: Tex Sullivan, promoteur des combats pour la télévision de l'arena St-Nicolas; son assistant, Angelo Pucci et les gérants Al Braverman, Lippy Breitbar, Gus D'Amato et Billy Daly.

Paterson, New-Jersey, (AP) — L'avocat général du comté de Passaic, au New-Jersey, a déclaré qu'il va convoquer Vince Martinec pour connaître les détails complets de l'offre de \$20,000 qu'on lui avait faite avant de soumettre l'affaire au grand jury.

Pittsburgh, (AP) — Les Pirates de Pittsburgh ont cédé hier le contrat du receveur Pete Norton aux Stars de Hollywood, de la Ligue de la Côte du Pacifique. Le contrat de Norton avait été cédé sous option au club Burlington, de la Ligue de la Caroline.

Cincinnati, (AP) — Le président Warren C. Giles, de la Ligue Nationale, annonce avoir acheté le contrat de l'arbitre Stanley A. Landes, de l'Association Américaine. Landes, âgé de 30 ans, réside à Milwaukee. La Ligue Nationale a actuellement un personnel de 17 arbitres.

Les conditions de participation sont les suivantes: La cotisation de \$0.50 devra être payée lors de la première éliminatoire, avant 7 heures, samedi le 20 novembre pour les hommes, et avant 1 heure, dimanche le 21 novembre pour les femmes. Les amateurs de tennis sur table pourront voir à l'oeuvre les meilleurs raquettes de Montréal et même de l'extérieur. Parmi les joueurs qui se distinguent par leur beau style et tous les succès qu'ils ont remportés, on comptera Paul Bélanger et Louise Parent qui viennent de défendre leur trophée. Marcel Bélanger, champion des 16 meilleurs joueurs de la province; Marcel Jouchemin, Roger Desor-mieux qui a remporté un brillant succès dans un récent tournoi et il est fort probable aussi que Huzquet-Parent joue dans le tournoi.

Le jeu promet d'être serré et le public peut s'attendre à des surprises quant aux vainqueurs. A cette occasion, seront disputés, les trophées "Hélène Labrecque" et "J. Omer Roy", dons de deux maisons d'affaires réputées du Plateau-Mt-Royal. Le public est cordialement invité à assister à ces rencontres qui leur fourniront certainement un intérêt sans cesse renouvelé.

Le Club LAVAL et FRONTENACS DEMAIN AU CENTRE SPORTIF. Le collège Laval qui est présentement en tête du classement, recevra la visite des Fontenacs de Ville St-Laurent demain après-midi à 2 heures 15, au Centre Sportif de St-Vincent-de-Paul. Les deux équipes ont joué deux parties en septembre de la saison. Desrochers compte beaucoup sur Daigle, Marc-Aurèle, Dubord, Galarneau et Trudeau pour remporter la victoire.

Le club Laval qui est présentement en tête du classement, recevra la visite des Fontenacs de Ville St-Laurent demain après-midi à 2 heures 15, au Centre Sportif de St-Vincent-de-Paul. Les deux équipes ont joué deux parties en septembre de la saison. Desrochers compte beaucoup sur Daigle, Marc-Aurèle, Dubord, Galarneau et Trudeau pour remporter la victoire.

Cigarettes British Consols BOUT ORDINAIRE ou EN LIÈGE

Décès de M. Raoul Robitaille

Nous apprenons le décès de M. Raoul Robitaille, homme d'affaires bien connu dans le monde industriel de la région métropolitaine.



M. RAOUL ROBITAILLE

Il laisse dans le deuil son épouse, née Blanche Daignault, ses fils Arnel et Serge, de Ste-Rose; sa fille Lyse, son gendre, le Dr Guy Prévillé, médecin hygiéniste de Ville LaSalle; ses brues, Mme Louise Fréchet-Robitaille et Madeleine Mongeau-Robitaille, du service de la traduction au poste CKAC; et Mme Zénon Loiselle; ses frères, MM. Edmond, Robitaille, de Beloeil; Jules Robitaille, de Los Angeles; ses belles-sœurs, Mmes Henri, Jules et Maurice Robitaille; son beau-frère, M. Zénon Loiselle et neuf petits-fils. La dépouille mortelle est exposée aux salons Gustave Drouin, au 7619 boul. LaSalle à Ville LaSalle.

Le service funéraire sera chanté lundi, le 22 novembre, à 9h. 30, en l'église St-Nazaire, de Ville LaSalle, rue Bélanger, par M. l'abbé J. Conte, prêtre-curé. L'inhumation aura lieu au cimetière de la Côte-des-Neiges.

Notre civilisation (11)

La pénurie d'hommes a marqué le régime français

L'histoire de la population canadienne sous le régime français est caractérisée par la pénurie d'hommes. Malgré une fécondité exceptionnelle, le peuplement ne fait que des progrès lents, à cause de la parcimonie qui caractérise l'immigration.

Au cours de son deuxième cours donné à l'Université de Montréal récemment, M. Jacques Henrion, professeur à l'École des Hautes Études commerciales, insistait sur cette pénurie d'hommes qui a marqué le régime français. Le professeur traite des problèmes de population, un aspect de la civilisation canadienne-française.

L'année 1632, a-t-il dit, est le véritable point de départ d'un peuplement parcellaire qui donnera au Canada 10,000 colons en 150 ans. Au lieu de coloniser, les compagnies, qui avaient obtenu la propriété du Canada avec la charge de le peupler, préfèrent concéder des domaines à des seigneurs, ces derniers devant assumer la charge de l'installation des colons. Ce système donne de maigres résultats: 1300 colons de 1632 à 1660.

En 1660, il y a environ 2000 habitants en Nouvelle-France, dont 700 environ sur le Canada. A ce moment, Louis XIV prend la colonie en mains et donne une impulsion salutaire à l'immigration: 25,000 colons passent au Canada entre 1663 et 1672, dont 700 à 800 "filles à marier"; il est évident que le sexe des immigrants n'est pas indifférent.

Après cette date jusqu'à la conquête, il viendra encore environ 5,000 colons.

On peut donner une idée du contraste entre le volume de l'immigration dont a bénéficié le Canada et celui qui a peuplé la Nouvelle-Angleterre en comparant la population de ces deux colonies en 1780: 65,000 habitants au Canada et 1,500,000 en Nouvelle-Angleterre. Cette dernière colonie a bénéficié d'un facteur favorable: l'afflux des victimes de la persécution en Angleterre; tandis que le Canada était fermé aux huguenots persécutés en France.

La vie de la population se trouve alors encadrée par le régime seigneurial, l'Église et la vie économique. Dans l'ensemble, le régime seigneurial a constitué un facteur très favorable à l'accroissement du noyau de population initial. L'habitant pouvait obtenir à des conditions faciles la terre dont il avait besoin moyennant de faibles redevances. Cependant, il semble que ce système dû se rabattre sur le commerce des



A SAINT-LAURENT L'hon. Louis-René BEAUDOIN, C. R., président de la Chambre des Communes et président de l'Association des anciens élèves du Collège de Saint-Laurent, prononcera une causerie intitulée "Le Canada hors de ses frontières", au prochain buffet qui aura lieu à Saint-Laurent, le dimanche, 5 décembre. Les anciens et les amis du collège sont cordialement invités.

Boulevard Henri-Bourassa De grâce, pas de postes d'essence! Une lettre du conseiller Roger Sigouin

Dans une lettre qu'il écrit à M. Lucien Hélu, directeur des services municipaux, M. Roger Sigouin, nouveau conseiller municipal et membre de la Ligue d'Action civique, demande que le Comité exécutif n'accorde pas de permis de postes d'essence sur le boulevard Henri-Bourassa, afin de ne pas gêner l'apparence de cette belle artère en voie d'aménagement. Il prie que l'on ne répète pas l'erreur commise à l'endroit de la rue Fleury, où les postes d'essence se sont multipliés, en dépit des protestations des associations de citoyens du district.

M. Sigouin demande que pour le boulevard Henri-Bourassa l'on suive la même politique que dans le cas du nouveau boulevard Dorchester où le Comité exécutif entend interdire l'établissement de postes de gazoline.

Le comte Follereau à Radio N.-Dame Pour répondre à de nombreuses demandes, les Oeuvres de la Propagation de la Foi, dont les bureaux sont situés à Montréal, au 308 est de la rue Ste-Catherine, retransmettront les causeries du comte de Follereau, l'apôtre laïc des lépreux, sur les ondes de Radio Notre-Dame, au poste CHLP, le dimanche, à 4 h. p.m. Ces émissions dureront sept ou huit semaines.

PROPOS DU SAMEDI...

(Suite de la page 1)

liorer les routes... après quoi il enchaîna: "Il est temps!" Certaines de ses descriptions étaient hautement personnelles. Celle-ci, par exemple: Après la cérémonie les gros messieurs et les grosses madames ont été boire du champagne à votre santé... et à vos dépens!

Il a terminé par une phrase du genre suivant: En résumé le discours du trône veut dire que nous continuerons à être menés par la haute finance.

Ceux qui ont vu cette émission s'en tiennent encore les côtes. Mais l'annonceur a été comédien illico!

Le plus drôle de l'affaire, dit-on, c'est que notre excellent lieutenant-gouverneur avait invité des amis pour assister à cette émission où, pour la première fois, on le verrait à la télévision inaugurant la session. Ils en ont eu pour leur argent!

Cette vaste blague me rappelle le mot du chansonnier parisien. Il avait imaginé, entre un comédien et un ministre qui se rencontrent, la conversation suivante:

Le ministre: Continuez, M. le comédien, à nous faire bien rire. Le comédien: Et vous, M. le ministre, pas trop!

Demain après-midi MM. Duplessis et Saint-Laurent seront sur la même estrade à Québec. Ils doivent tous deux assister au dévoilement d'un monument à la mémoire de sir Wilfrid Laurier, dans la vieille capitale. On s'attend à ce que les deux hommes fassent un pas de plus sur le chemin de la bonne entente. Inutile de dire que les libéraux provinciaux n'attendent rien de bon de cette rencontre.

M. Rosaire Chalifour, député de Portneuf, s'apprête à tenir une assemblée dans son comté. C'est la première fois qu'il rendra compte de son mandat depuis son élection, à l'été de 1954. M. Chalifour jouit déjà d'une excellente réputation à Québec. C'est un homme sérieux et d'une rare courtoisie.

Un organisateur politique s'est plaint en ma présence de ce qu'on ne peut plus se fier de nos jours aux "machines électorales". Les "passeurs de télégraphes" professionnels en seraient réduits à se vendre sciemment à deux ou trois candidats adversaires.

C'est évident que l'honnêteté disparaît! Vous auriez dû entendre cet homme parler, un peu à la manière d'un comptable, d'une "machine de 5,000" de 7,000 de 10,000 votes". Vote, dans ce cas-là, est évidemment synonyme de "télégraphe".

Un autre monsieur, avocat

fort distingué, ne veut pas de la carte d'identité. Cette absence peut conduire au vol des élections, mais cela n'a pas d'importance, car si un candidat est assez habile pour s'emparer du vote, c'est signe qu'il fera un bon administrateur!

Avec pareille morale nos affaires sont entre bonnes mains!

Plusieurs députés occupent de nouveaux fauteuils à l'Assemblée législative. Le départ de M. Marler, qui siègeait à la gauche de M. Lapalme, a nécessité une redistribution partielle des sièges. C'est maintenant le Dr Kirkland, député de Jacques-Cartier et whip en chef du parti, qui est à la gauche du chef, M. Renald Bélanger, de Lévis, est sur la deuxième rangée. L'an dernier il était tout à fait au fond. Chez les ministériels, le nouveau ministre des mines, M. W. Cuttingham, a pris la place de M. Tellier, de Montréal, sur la première rangée. Celui-ci, qui est vice-président de la Chambre, a reculé d'une banquette.

Nous aurons peut-être un nouveau comté québécois, celui de l'Unghra. Maintenant que notre minéral de fer part à pleins bateaux pour les États-Unis, il ne reste plus qu'à proposer que le futur député... soit un Américain!

Si on en croit les rumeurs l'actuelle session sera mouvementée. Les membres de l'opposition se rendent compte que cette session a beaucoup d'importance pour eux. Le départ de M. Marler, devenu ministre dans le cabinet fédéral, paraît en avoir soulagé plusieurs. Ils croient que M. Lapalme sera maintenant capable de donner toute sa mesure.

Le président de l'Assemblée législative, M. Alexandre Taché, a commencé, mercredi dernier, sa 11e session comme orateur. Depuis trois ans déjà, il a battu tous les records de ses prédécesseurs.

Le nouveau député de Compton, M. John W. French, est le type même de l'homme d'affaires. Proposeur de la motion de remerciement au lieutenant-gouverneur, il est entré immédiatement dans le vif de son sujet. Une longue tradition voulait qu'on prononce plusieurs minutes pour féliciter le président de la Chambre, rappeler le souvenir des députés décédés, etc. M. French a ainsi sauvé au moins une demi-heure du temps de la Chambre. Souhaitons qu'il ait de nombreux imitateurs.

Le Club de Réforme a récemment transporté ses pénates de la rue d'Anteuil vers les Champs de bataille, à Québec.

Il a acheté une des plus belles maisons de Québec. Construit il y a vingt ans, à prix d'or, l'immeuble leur a été cédé il y a quelques mois pour à peu près une bouchée de pain. Ce club a véritablement grande allure. C'est M. Saint-Laurent lui-même qui l'a inauguré... avec le discours que l'on sait!

Les mots croisés du "Devoir"

Grid for crossword puzzle with numbers 1-12 and a 12x12 grid.

- VERTICALEMENT 1- Qui a plus d'autorité. 2- Est toujours précédée d'une fermeture. 3- Combinaison. Arbres toujours verts. 4- Vergues appuyées horizontalement sur le mat d'artimon. Qui ressent le poids des ans. 5- Gros fouil court à canon évase. 6- Prenom d'une héroïne de Tolstoï. Coule au pied de Notre-Dame. 7- Unité de poids. Hausse d'un demi ton la note qu'il précède. 8- Prononcé par Pilate en présentant le Christ couronné d'épines. Voyelles jumelles. Possédé. 9- Symbole chimique (étain). Rivière et département français. Genre de graminées communes dans les prés. 10- Fleuve qui traverse la Belgique et la Hollande. Belges. Dément. 11- Sorte de lentille. Animaux articulés à six pattes. 12- Apologue qui masque généralement une morale sous le voile de la fiction. Petit rongeur.

Solution du problème d'hier with a grid and the words: SPIRITUALITE, RAUTE, EVGE, OR S SATURNE, REPENTIR, EUE, ACORTE, DE SE, D ETALANT, E, UNEMESSENGE, QUE TUS ADA, ULMAIRE M RS, E TISSUTERIE, CELE LUTAL, CURE PENSE S

HEURES D'AFFAIRES : 9 H. 30 A 5 H. 30 — OUVERTS LE VENDREDI SOIR JUSQU'À 9 H. 30 — LE SAMEDI 5 H. 30

Chez Dupuis Frères

... de l'élégance à la santé en passant par le chapeau ...

feutre duvet

chapeaux les plus en vogue ROBIN HOOD pour les jeunes hommes, les étudiants. Feutre duvet: gris charcoal, brun charcoal, bleu — gris perle — granit — nutria — bleu métal — brun automne. Chapeaux avec le bord piqué ou bordé qui se porte baissé ou relevé. Aussi le nouveau bord plus étroit... tous sont chic et en vogue pour hommes et jeunes gens.



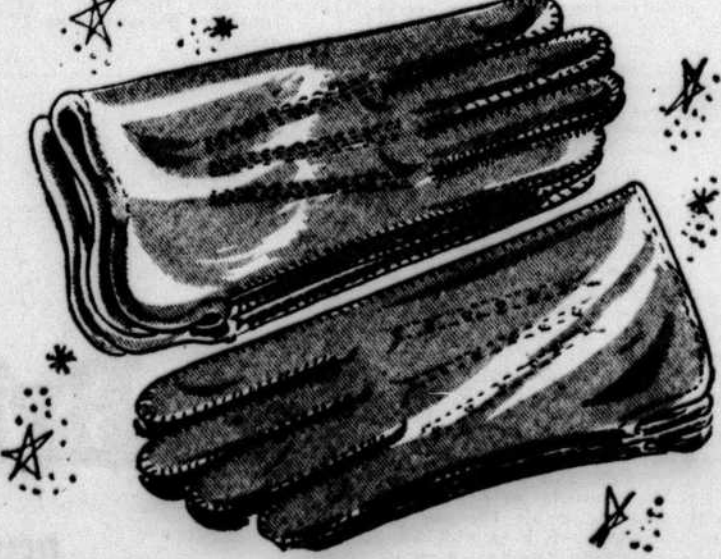
- ROBIN HOOD (étudiants) 3.95
LE "VIMY" 5.00
ROYAL NASSAU DE LUXE 8.50
IMPERIAL NASSAU 10.95

3.69

gants "acme" doublés, non doublés

pour hommes, jeunes gens. Prix ord. 3.95 à 5.50 SPECIAL DUPUIS SAMEDI, LA PAIRE

Messieurs... ces gants s'imposent afin de vous donner le confort et l'élégance voulus avec votre tenue de rue l'hiver. DUPUIS vous fera épargner samedi sur ces séries ACME. Choix de brun, tan, beige, gris dans ces gants de peau souple. Doublure ouatine ou laineuse. Coutures à la machine ou semi-cousues main dans le groupe: 7 1/2 à 10 1/2.



QUELQUES PAIRES DE SUEDE GRIS A DOUBLURE DE LAINE DANS LE GROUPE Pas de commandes téléphoniques s.v.p. DUPUIS — rez-de-chaussée, St-Christophe



nouvelles chemises "silkalene"

de Forsyth-fin broadcloth anglais "Sanforized"

Correcte... bien confectionnée dans les teintes nouvelles... c'est exactement la chemise qu'il vous faut, messieurs, avec votre nouveau complet automne-hiver. "SILKALENE" est un broadcloth anglais au fini soyeux. Vous aimerez porter de telles chemises... ceux à qui vous en ferez cadeau vous en sauront gré... Collet à pointes courtes, manchettes doubles.

5.95

DANS LES TEINTES: beige, bleu, gris, vert, bois de rose. DANS LE BLANC: manchettes simples, le collet à pointes courtes

ENCOLURES: 13 1/2 - 14 - 14 1/2 MANCHES: 32 à 33 ENCOLURES: 15 à 16 MANCHES: 32 - 33 - 34 ENCOLURES: 16 à 17 1/2 MANCHES: 33 - 34 - 35 Dupuis Frères DUPUIS — rez-de-chaussée, St-Christophe